PIONSAT

www.pionsat.fr

Ville de Pionsat ■ Bulletin Municipal

■ février 2019

Pionsatoises, Pionsatois,
Mesdames, Messieurs,

Les manifestations des gilets jaunes et les événements terroristes et tragiques de Strasbourg, qui ont une fois de plus endeuillé notre pays, nous rappellent, en cette fin d'année 2018, combien les temps que nous vivons sont complexes et imprévisibles à l'échelle de notre pays et sont difficiles à vivre dans le quotidien des français. Le mouvement citoyen et social – il y a longtemps que nous n'avions pas connu un tel contexte – rappelle vertement aux édiles parisiens qu'il y a un décalage entre les tableaux de bord comptables et la réalité provinciale, doublé d'un décalage temporel entre les décisions et leurs effets. Faut-il aussi leur rappeler que le bonheur ne se met pas en formule algorithmique et qu'il trouve sa source dans le quotidien de chacun ? C'est justement du quotidien des français dont s'occupent avec dévouement les élus locaux et tout particulièrement les membres bénévoles des conseils municipaux. Ces élus, hier dénigrés avec le « #BalanceTonMaire » du parti majoritaire, devenus, depuis le mouvement des gilets jaunes, les « braves types » de la République sur lesquels le Président de la République compte pour lancer un « Grand Débat National ».
Quoi qu'il en soit, c'est dans un état d'esprit de service et d'effectivité que travaillent – car il s'agit bien d'un travail devenu chronophage – les élus de la municipalité de Pionsat. Sans avoir augmenté les taux d'imposition municipaux depuis 2003, nous poursuivons les efforts de développement de la commune afin d'entretenir et de moderniser ses équipements, ses services publics, sa vie sociale. Notre volonté est de la doter de nouvelles infrastructures pour la rendre plus attractive et la mettre en capacité de jouer un rôle central dans les décennies à venir, comme en témoigne ce bulletin municipal.
Les réalisations de l'année 2018 illustrent parfaitement cette volonté notamment la salle communale @robase, qui a été très utilisée pour une grande variété d'activités, l'aménagement du quartier République, avec la rénovation de la place de la Poste, la viabilisation d'un terrain pour recevoir la future résidence de l'OPHIS, et la fin des travaux de rénovation du château de Pionsat. L'année 2019 apportera aussi son lot de réalisations : Les aménagements du quartier République s'achèveront avec la reconstruction de locaux techniques pour La Poste, en compensation de la destruction des anciens garages, et le début, en mai prochain, des travaux de construction de la résidence adaptée. La création d'un nouveau lotissement communal devrait commencer au second semestre. Un programme de rénovation de voirie dans les villages sera lancé. Même si la fin du mandat des élus actuels est proche – les élections municipales auront lieu en 2020 – le Conseil municipal poursuivra son activité au cours des prochains mois avec la même intensité que ces derniers mois en focalisant ses réflexions sur l'aménagement et la valorisation touristique du cœur du bourg et du château.
Mais la vie de la commune ne se résume pas à la seule action de la municipalité même si elle est impliquée dans beaucoup de réalisations et d'événements. En 2019, de nombreux acteurs de la commune se mobiliseront pour développer leurs activités et ainsi améliorer notre quotidien et l'image de notre commune : Les professionnels de santé mettront en action la nouvelle Maison de Santé Marcillat-Pionsat, les acteurs économiques locaux comme la SCIC Immovolta, le groupe Intermarché et Proxiel devraient lancer des projets pour accentuer leur présence. La fédération des APAJH poursuit le développement du Centre de rééducation autour des exosquelettes notamment et réfléchit à la rénovation du foyer la Meïzou. Des associations fermentent d'idées nouvelles pour permettre à leurs membres d'exercer leur passion tout en valorisant la commune.
Je veux encore dans cet éditorial remercier bien sincèrement toutes les personnes qui s'engagent en qualité et en degré divers dans ces initiatives, leur dire combien nous leur sommes reconnaissants de leurs efforts et de leur temps passé, et leur réaffirmer l'écoute et l'appui des élus.
En ce début de nouvel an, je vous adresse mes meilleurs vœux 2019 de Santé, Bonheur et Réussite pour vous et vos proches. Je souhaite que les aéropages des ministères quittent les ornières comptables pour retrouver les chemins du dialogue et de la solidarité républicaine dans l'intérêt et le bonheur des français en rappelant modestement à tous les protagonistes des événements actuels une citation de Blaise Pascal : « Il faut prendre garde à deux excès, l'absence de raison et trop de raison ».

Amicalement,

Jérôme Gaumet
Maire de Pionsat

Sommaire

URBANISME ET PATRIMOINE

Un nouveau défi pour le Château de Pionsat : dessiner un avenir utile aux habitants p. 4
Inauguration de la salle des fêtes « l'@robase » p. 5
Aménagement du quartier République p. 5
Projet de construction d'un « pôle technique » p. 6
Voirie municipale et départementale p. 6
Construction d'un nouveau quartier rue Michel de l'Hospital en 2019 p. 6
Règles générales de construction hors lotissement sur la commune p. 7

SANTÉ & SOCIAL

Nouvelles perspectives au centre de rééducation p. 8
L'EHPAD « La Louisiane », toujours « + de vie » ! p. 9
Résidence adaptée à caractère social p. 9
Lancement officiel de la Maison de Santé Marcillat-Pionsat le 1er janvier 2019 p. 10
Inauguration de la bibliothèque de l'EHPAD « La Louisiane » p. 11

FINANCES

Budgets 2018 - Programmes des investissements 2018 p. 12-13

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zone d'activités économiques p. 13
Création de la SARL Brette-Gayon p. 14
Un nouvel artisan rue Saint-Bravy p. 14
Laverie des Coquelicots : une nouvelle équipe, de nouvelles ambitions p. 15

JEUNESSE & SPORT

Le bus de la santé à l'école primaire p. 15
Les activités et sorties effectuées à l'école primaire p. 16
Écoles numériques innovantes et ruralité p. 16
Les sorties pédagogiques et les actions du CESC du collège p. 17
Remise des diplômes du brevet des collèges p. 17
Journée " Art, Culture et Patrimoine " p. 18

ENVIRONNEMENT

Nouvelle station météorologique au Colombier p. 18
Création de nouveaux points propres p. 19
Service de l'eau et de l'assainissement et suivi Internet des particuliers p. 19
Pour un territoire propre, mise en place d'Organicité p. 20

VIE COMMUNALE

Visite du Préfet et du Sous-préfet p. 20
Le concours des maisons fleuries et jardins potagers 2018 p. 21
Le centre de secours de Pionsat p. 21
Pionsat, " employeur partenaire des sapeurs-pompiers " p. 21
Personnel communal : renfort du service technique l'été et embauche au service administratif p. 22
Le concours charolais prestige à Pionsat p. 22
Les usagers ont retrouvé un bureau de poste rénové p. 22
Travaux de restauration du monuments aux morts p. 23
Travaux d'entretien au cimetière p. 23
Remplacement de la porte de garage de la gendarmerie p. 23
Assemblée générale de la Route des Châteaux d'Auvergne p. 23

INTERCOMMUNALITÉ

Communauté de communes du Pays de Saint-Éloy p. 24
La médiathèque intercommunale : un équipement de première qualité à découvrir ! p. 25

ASSOCIATIONS

Les associations communiquent… p. 26-34

BRÈVES - ÉTAT CIVIL 2018

Brèves p. 35
État civil 2018 p. 35

UN NOUVEAU DÉFI POUR LE CHÂTEAU DE PIONSAT :
dessiner un avenir utile aux habitants

La fin d'un chantier de 17 ans.

Après 9 ans de travaux réalisés en 8 tranches, les travaux de rénovation du château de Pionsat sont maintenant terminés. L'ensemble de ces travaux a concerné la restauration des toitures de l'aile nord, des arrachements des murs, des toitures et des façades du pavillon sud, des toitures de l'aile ouest et de l'escalier hélicoïdal mais aussi des travaux des planchers des combles, d'électricité, de plâtrerie-peinture, de menuiserie et enfin une dernière tranche pour l'étanchéité des arases des murs.

Le montant total des travaux réalisés s'élève à 1 408 022,72€ TTC subventionné à hauteur de 80% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat), le Conseil régional et le Conseil départemental.

Maintenant que l'échafaudage a été démonté, on peut admirer la qualité du travail réalisé sur ce bâtiment classé aux Monuments Historiques.

Des pistes de réflexion pour l'avenir…

Depuis le XIXe siècle, notre territoire souffre d'un inextinguible exode rural qui, d'abord temporaire, est devenu définitif sans qu'aucune politique publique n'ait été en capacité de l'enrailler. Si la carte touristique est brandie depuis des décennies comme « la » solution, force est aujourd'hui de constater que la mise en action n'a pas suivi. Avec l'inscription de la Chaîne des Puys et la faille de la Limagne au patrimoine mondial par l'Unesco le 2 juillet 2018, l'intérêt pour le patrimoine bâti historique du Puy-de-Dôme s'en trouvera renouvelé et l'élan touristique attendu du classement (20 à 30 % de visiteurs en plus selon le Département) pourra trouver des retombées sur les territoires qui auront la chance de pouvoir proposer un édifice original et instructif. Le château de Pionsat avec sa double valence, médiéval et renaissance, entre pleinement dans cette catégorie.

La municipalité souhaite donc poursuivre la rénovation et la valorisation du château de Pionsat pris dans sa globalité médiévale et renaissance. L'objectif poursuivi est de faire du château un outil d'attraction au service de son développement et des projets des habitants. Il faut pour cela que le château de Pionsat devienne un lieu touristique qui compte en Combraille et dans le département du Puy-de-Dôme, un mix : lieu d'histoire, centre d'activité économique et social, espace de festivités et de spectacles culturels, utilisant notamment et pleinement les moyens numériques.

Sur le plan de la rénovation, une nouvelle campagne d'investissement doit être envisagée afin d'améliorer l'accessibilité, l'accueil, le confort pour l'intérieur de l'édifice, la cour et le parc pour ce qui relève des abords et d'exploiter à son profit la diffusion numérique par fibre optique de la commune en 2020-2025. Deux réunions avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ont eu lieu fin 2018 afin de lancer une étude préalable, complémentaire aux travaux qui viennent de s'achever.

Sur le plan de la valorisation, l'année 2019 devrait voir se mettre en place une nouvelle organisation des visites guidées et le développement d'opérations ponctuelles de mise en valeur. Ainsi en mai 2019, se tiendra dans le château de Pionsat le « Festival Art d'École » qui rassemblera sur 4 jours 1550 enfants provenant des écoles primaires du département pour une rencontre autour de la création artistique.

INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES « L'@ROBASE »

La nouvelle salle des fêtes de Pionsat a été inaugurée le samedi 28 avril en présence de nombreux élus du département. L'@robase est une salle accessible à tous (personnes privées, entreprises ou associations …), modulable et fonctionnelle, pour accueillir les activités les plus variées, ouverte sur nos beaux paysages des Combrailles et originale dans sa conception architecturale. Les élus de Pionsat ont souhaité que cette salle permette d'exploiter le plus largement possible le multimédia et l'Internet au service du développement du territoire sous tous ses aspects : économique, social et culturel.
En 2011, la commune de Pionsat a confié la maîtrise d'œuvre du projet de cette salle au cabinet d'architecte IN6TU. Le chantier a débuté le 15 septembre 2016 et s'est achevé à la fin de l'année 2017.
Le coût de l'investissement s'élève à 1 061 545 € HT et a été subventionné à hauteur de 70 % par les collectivités locales, l'État et l'Europe. Le reliquat est supporté par la commune qui a bénéficié de taux bancaires très avantageux.

Depuis son ouverture , la nouvelle salle l'@robase a accueilli les manifestations des associations communales, plus nombreuses depuis cette année, des réunions publiques (Commune, SUEZ...), des assemblées générales (PROXIEL, Crédit Agricole, SICTOM des Combrailles...), des séances de formations dispensées par le SMADC notamment mais aussi l'INSEE….
Les services culturels de la Communauté de communes du Pays de St Eloy ont proposé plusieurs spectacles dans son enceinte et, à l'initiative de la municipalité, une soirée théâtrale (dans le cadre « des Automnales » en partenariat avec le Conseil départemental) a été organisée à l'automne.
Ce nouvel équipement a également permis, depuis le mois de septembre 2018, de proposer des séances de cinéma le 3e mardi de chaque mois.

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER RÉPUBLIQUE

Les travaux d'aménagement d'ensemble du quartier République se termineront et seront inaugurés en 2019. Ils comprennent l'agrandissement du parking actuel, l'aménagement d'un jardin public, la rénovation de la place de la poste et la création d'une nouvelle voie reliant la rue Jean d'Arvor et la rue Lafayette afin de desservir la future résidence adaptée.
Les travaux réalisés permettront d'améliorer la desserte du quartier et les liaisons internes pour une plus grande fluidité des déplacements autos et piétons (Voie et trottoirs, allée piétonne entre la future résidence et l'Ehpad « la Louisianne » , etc.). Les espaces publics accessibles seront mutualisés en créant des places de stationnement partagées nouvelles, en transformant les anciens parkings et en supprimant les vieux garages aux toitures amiantées. Une veille particulière est portée aux interconnexions entre les différents lieux pour renforcer la cohérence d'ensemble en aménageant des allées et parfois des escaliers. Le cadre de vie sera embelli en apportant un traitement paysagé aux parkings existants pour les révéler comme un tout et leur donner l'âme d'une place. Une statue et une plaque d'information historique sur le Trésor de Pionsat seront installées.
Dans le cadre de ces aménagements, le conseil municipal a décidé de nommer ou renommer ces différents espaces. La place de la Poste deviendra ainsi la place Vercingétorix, les parkings et les abords de la salle l'@robase seront nommés place de la République, la nouvelle voie créée deviendra la rue Simone VEIL, en accord avec ses enfants, enfin les aménagements du kiosque et des gradins en contre-bas de la salle deviendront « le Théâtre de verdure ».
La réalisation des travaux a été confiée, après la procédure de mise en concurrence à l'entreprise COLAS MONTEIL pour un montant de marché s'élevant à 498 902,15 € HT, subventionné par la Région (Contrat Ambition), le Département (FIC) et l'État (DETR 2017 et 2018).

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN « PÔLE TECHNIQUE »

L'aménagement du quartier République a nécessité la démolition des anciens garages loués par la commune à La Poste. Ces locaux étant devenus inadaptés et contenant de l'amiante, la municipalité, en accord avec La Poste, a décidé de construire un nouveau bâtiment mieux adapté aux besoins actuels.

Un aménagement des abords est aussi prévu.
Ce pôle technique comprendra :

- un garage de 17,50 m² et un local de rangement de 17,50 m² (dans le même bâtiment) mis à la disposition de la Poste.
- une voie d'accès qui desservira le garage et le local de stockage et reliera les locaux techniques de France Télécom et ERDF.
- des places de stationnement qui seront créées pour faciliter le stationnement des véhicules de La Poste, à proximité de leur agence.

Les espaces libres ainsi que les arbres seront conservés. Un traitement esthétique de cet ensemble sera prévu pour le rendre le plus discret possible.
Cet aménagement estimé à 88 620,00 € HT a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Plan Ruralité et devrait débuter début 2019.

VOIRIE MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE

L'aménagement des caniveaux et des trottoirs de la rue Pierre et Marie Curie a été effectué dans le courant de l'année 2018. La route étant départementale, le revêtement sera proposé à la rénovation dans un prochain programme.
D'autres voies communales feront l'objet d'un traitement de rénovation en 2019. Les membres de la commission des travaux de voirie préparent un programme d'intervention rendu plus complexe à élaborer à cause des procédures rigides d'appel d'offres à organiser, de l'augmentation du coût de ce type de travaux et des contraintes budgétaires et comptables liées à ce type de dépenses.
Signalons enfin, que le Conseil départemental a bien pris en compte les remontées des élus locaux au sujet de la mise en sécurité de la route départementale Pionsat à Marcillat, à hauteur du Marthuret, suite au

dramatique accident qui avait coûté la vie à une jeune pionsatoise au début de l'année 2018. Des glissières de sécurité ont été installées.

Construction d'un nouveau quartier rue Michel de l'Hospital en 2019

Parmi les dispositions prévues par la loi du 10 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) est prévu le transfert de la compétence de gestion du foncier de la commune à l'intercommunalité. Cette disposition n'est cependant pas encore en vigueur car un nombre suffisant de communes a fait jouer son droit de refus du transfert. Mais à terme le transfert devrait être effectif. Dans cette éventualité, la commune de Pionsat perdrait la main sur son développement urbain et sur sa capacité à accueillir de nouvelles familles en leur mettant à disposition des terrains viabilisés et bien situés. C'est notamment pour se prémunir de ce risque que les élus de la commune ont souhaité lancer, dès maintenant, l'aménagement d'un nouveau lotissement qui permettra d'ouvrir les besoins en terrains viabilisés de la commune pour une vingtaine d'années au moins. Le développement des activités du centre de rééducation et de plusieurs projets sur la commune, le justifie aussi.
Ainsi, en mai 2018, la commune de Pionsat a lancé un appel d'offres concernant l'aménagement d'un nouveau lotissement, rue Michel de l'Hospital, sur la parcelle ZR n°42 de 3 hectares achetée en 2011.

RÈGLES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION HORS LOTISSEMENT SUR LA COMMUNE

La commune de Pionsat ne dispose pas de plan local d'urbanisme (PLU). Par conséquent, c'est le règlement national d'urbanisme (RNU) qui s'applique pour tout projet de construction sur la commune. Par ailleurs, compte tenu de la situation géographique de la commune, les projets doivent aussi respecter les dispositions de la loi Montagne.

Concernant la localisation des constructions, c'est la loi Montagne qui fixe le cadre général. Cette loi a pour objectif de permettre le développement tout en préservant les paysages montagnards, ainsi que les terres nécessaires aux activités agricoles et forestières.
C'est dans cet objectif que d'une manière générale l'urbanisation doit être réalisée en continuité avec « les bourgs, villages, hameaux et groupes de constructions traditionnelles ou d'habitations ».
Concrètement, cela signifie que les constructions nouvelles ne peuvent être implantées qu'à proximité immédiate d'un ensemble de plusieurs bâtiments proches les uns des autres, et sans qu'il y ait de rupture (une route, un bois, une rivière...) entre les bâtiments existants et la construction nouvelle.

On peut donc construire au sein d'un hameau (projet n°2), en limite (projet n°3) ou en continuité (projet n° 1).

Il est important de savoir qu'en dehors des villages ou des hameaux, ce n'est pas parce qu'il y a déjà une construction que l'on peut construire. Il faut en effet qu'il y ait plusieurs habitations « groupées ».

La première chose à vérifier si l'on veut construire est donc de s'assurer que l'on peut effectivement implanter son projet sur le terrain envisagé, au regard de la loi Montagne.
Pour cela vous pouvez déposer une demande de certificat d'urbanisme opérationnel (Cub) auprès de la mairie. Le certificat vous précisera si votre projet est réalisable ou non.
Si c'est le cas, votre projet devra respecter les dispositions du RNU (règlement national d'urbanisme). Le RNU comporte tout d'abord des règles relatives à la protection de la salubrité et de la sécurité publique, à la protection des sites et de l'environnement. Ainsi par exemple, l'existence d'un risque naturel peut justifier le refus d'un projet. Une construction peut également être refusée si elle porte atteinte au paysage ou à l'environnement. Le RNU comporte également des règles concernant la desserte des constructions, l'implantation et le volume des constructions ainsi que leur aspect extérieur. Ainsi, un projet pourra être refusé s'il n'y a pas d'accès, ou si par exemple, il ne respecte pas les distances par rapport aux limites séparatives.
L'analyse du respect de ces règles se fait au moment de l'instruction du permis de construire ou de la déclaration préalable par les services de la DDT.

On peut dans ce cas construire en limite ou en continuité (projets n°2 et 4). Par contre, on ne peut pas construire si le projet est éloigné ou s'il y a une rupture physique avec les autres habitations (projet n° 1 : forêt dense, ou projet n°3 : voie + rivière + pente).

Il faut aussi rappeler qu'une construction sur une terre agricole non préparée entraîne des dépenses de viabilisation à la charge du propriétaire relativement coûteuse (15 000 € environ) comprenant le bornage, l'extension des réseaux d'eau et d'électricité, le terrassement, le drainage, l'assainissement individuel, la voie d'accès, etc.).

Fin juin, la Société d'Équipement de l'Auvergne (la SEAU) a été retenue à l'unanimité par le conseil municipal comme concessionnaire en charge du projet d'aménagement. Après consultation publique, en janvier 2019, le groupement COLAS/BISIO/KIZILTAS a remporté le marché de conception et réalisation.

La municipalité souhaite créer un nouveau secteur d'habitat dans une logique de développement urbain du bourg, tout en maintenant et renforçant sa cohésion. Le nouveau quartier, bien exposé, proche du centre rééducation, sera en lien étroit avec le tissu urbain existant (respect des volumes architecturaux, renforcement de l'ambiance quartier, liaisons douces, traitement paysager, connexion avec la résidence Saint-Exupéry., etc.).
L'aménagement se décomposera en deux secteurs en accession (Est et Ouest) qui représenteront au total 24 lots environ. Cependant, la réalisation se fera en deux tranches et en deux temps. Les travaux de la première devraient débuter à l'automne 2019 et concerneront l'aménagement de 13 lots d'une superficie comprise entre 805 m2 et 1100 m2 et une grande partie des infrastructures techniques (Réseaux, voirie, bassin de rétention des eaux pluviales, place publique, traitement paysager, etc.).

(Plan au dos de la couverture)

NOUVELLES PERSPECTIVES AU CENTRE DE RÉÉDUCATION

LA PAGE SE TOURNE À L'APAJH !

Le centre de médecine physique et réadaptation accueille des pathologies en rapport avec sa spécialisation découlant des autorisations de l'Agence Régionale de Santé. Il s'agit d'une spécialité pour les pathologies du système nerveux et la prise en charge des personnes amputées. Les pathologies neurologiques accueillies répondent au problème de santé publique régional et national à savoir la prise en charge des personnes ayant subi un accident vasculaire cérébral, des personnes avec atteintes médullaires (paraplégie, tétraplégie quelle que soit l'étiologie), des maladies neurologiques dégénératives (SEP, maladie de parkinson…). L'évolution des pratiques et des recommandations de la Haute Autorité de Santé font que le CMPR ne prend plus en charge les chirurgies orthopédiques programmées (Prothèse de hanche, de genou…) qui ne nécessitent plus une hospitalisation en centre de rééducation. Néanmoins, des consultations avec des médecins spécialistes en Médecine Physique et Réadaptation sont possibles pour un avis médical spécialisé (appareillage, podologie, bilan urodynamique, sexualité).

Le précédent Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) intégrant l'opération de reconstruction des bâtiments est arrivé à son terme. Le plan de financement de près de 15 millions d'euros se clôt avec la démolition de l'ancien bâtiment et l'acquisition d'un laboratoire d'analyse du mouvement complétant le plateau technique spécialisé. La signature du nouveau CPOM intégre 5 orientations stratégiques :

- Le développement de la filière médullaire et la consolidation neurologique.
- La consolidation et le développement de l'Éducation Thérapeutique du Patient.
- La pérennisation des moyens en personnels médicaux. Sur ce point l'équipe médicale est aujourd'hui au complet avec les arrivées en 2018 du Dr Jacqueline Lagauche, médecin spécialiste en médecine générale, du Dr Sarah Rémisse et du Pr Denis Lagauche tous les deux spécialistes en médecine physique et réadaptation.
- La Recherche \ Action.
- La Performance.

Il est à noter que le Foyer d'Accueil Médicalisé « La Meïzou » vise pour 2019 à conclure également un CPOM intégrant un volet de réhabilitation architectural.

LA ROBOTISATION DU PLATEAU TECHNIQUE : UN REGARD VERS L'AVENIR

Sans pour autant délaisser les techniques rééducatives qui ont fait leur preuve, l'évolution des pathologies accueillies et des modes de prises en charge a conduit l'établissement à revoir le matériel de rééducation et à se tourner vers une robotisation du plateau technique. Pour cela, le CMPR a acquis différents matériels de pointe : une orthèse de membre supérieur Armeo® Power (dispositif de rééducation précoce des capacités neuromotrices associé à un exosquelette sophistiqué et motorisé de soutien et de mobilisation du membre supérieur dans un grand espace de travail 3D) ; un laboratoire d'analyse du mouvement « Grail System ». Ce laboratoire permet une analyse en temps réel grâce à la capture du mouvement par plusieurs caméras vidéo et un système EMG ; un Erigo Pro qui combine une verticalisation motorisée graduelle associée à une mobilisation cyclique des jambes et à une mise en charge pour assurer une stabilisation tensionnelle sécurisée du patient en position debout.

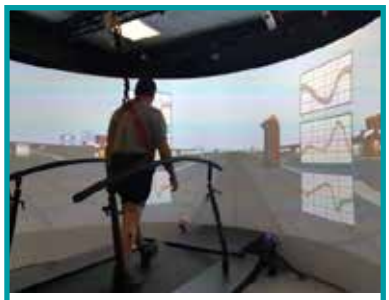

System GRAIL, laboratoire d'analyse du mouvement !

Le CMPR s'est doté d'une orthèse exo-squelettique en vue de la réalisation d'une étude clinique en partenariat avec la Société WANDERCRAFT (Startup parisienne), qui a débuté en octobre 2018 pour 2 ans.

SPORT EN SANTÉ

Les activités physiques et sportives constituent un élément important de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. La pratique d'activités physiques ou sportives au-delà du simple rôle rééducatif participe à un rôle de prévention notamment chez les patients atteints de maladies chroniques où le réentraînement est un enjeu capital. La promotion et le développement des activités physiques et sportives constituent donc un axe essentiel de la prise en charge globale du patient au CMPR APAJH.

Journées ouvertes handisports

A l'occasion de la journée européenne des droits en santé, l'établissement a accueilli une classe d'élèves de 4e du collège de Pionsat afin de les sensibiliser au handicap et de leur faire découvrir des activités physiques adaptées. Cette journée a eu un retour très positif tant auprès des patients accueillis qu'auprès des élèves et de leurs professeurs qui souhaitent renouveler ce genre d'échange à l'avenir.

L'HIPPOTHÉRAPIE : UN RETOUR À LA TERRE

La démolition de l'ancien bâtiment vise à permettre la construction d'un manège d'hippothérapie. Ce manège permettra à l'établissement d'offrir aux patients une nouvelle activité de rééducation encadrée par des professionnels formés. Ce projet devrait voir le jour en 2019. ■

L'EHPAD « LA LOUISIANE », TOUJOURS « + DE VIE » !

Pour la troisième année consécutive, L'EHPAD « La Louisiane » a participé à l'opération « + de vie », organisée par la Fondation des Hôpitaux de France. Cette opération consiste à mettre en place des animations en impliquant les résidents. Au cours du mois d'octobre 2017, lors de cette opération, ont donc été organisés les événements suivants : un spectacle musical pour inaugurer le lancement de l'opération, une sortie restaurant à la Queue du Milan, un repas à thème sur « la Grèce » avec pour invités les résidents de la MARPA de Marcillat-en-Combraille, une sortie « Resto-Shopping » à Montluçon, une rencontre avec les enfants du Centre de Loisirs de Pionsat pour un loto et la visite de la maison de la mine de Saint-Eloy-les-Mines. ■

RÉSIDENCE ADAPTÉE À CARACTÈRE SOCIAL

Les travaux de construction de la résidence adaptée connaissent un retard dû à la mise au point du marché. La consultation des entreprises n'a pu être lancée qu'à la fin de l'année 2018 et la date de début du chantier est reportée en mai 2019.

Rappelons que cette résidence, qui trouvera sa place au sein du quartier République, sera constituée de vingt pavillons de plain-pied, destinés à accueillir une trentaine de personnes. Ces nouveaux logements seront des T2 ou T3 conçus pour accueillir des personnes âgées autonomes ou en perte légère d'autonomie, avec des accès balisés aux pièces d'eau en passant par l'assistance domotique. Les résidents disposeront de garages, d'espaces extérieurs privatifs et de terrasses. Des locaux partagés, comme une salle commune pour célébrer des évènements familiaux ou pour l'animation de la résidence (35m2), sont aussi prévus. En parallèle du projet architectural, le projet comprend un volet social important qui précisera l'organisation et la coordination des services dont pourront bénéficier les résidents pour leur confort. De nombreuses réunions co-animées par le maire de Pionsat, la direction de la Solidarité du Département et l'Ophis ont eu lieu tout au long de l'année 2018 pour impliquer les acteurs locaux du secteurs médico-sociaux et les associations. Ce travail devrait trouver son aboutissement au début de l'année 2019 avec la signature d'une charte d'engagement des partenaires.

Au cours de l'année 2019, une liste des futurs locataires sera définie. Les personnes intéressées peuvent dès maintenant effectuer la première étape de la démarche de candidature qui consiste à s'inscrire en remplissant une demande de logement social sur le site internet : *www.ophis.fr - Rubrique : se loger*. Le secrétariat de mairie se tient évidemment à disposition pour aider dans la démarche si besoin. ■

LANCEMENT OFFICIEL DE LA MAISON DE SANTÉ MARCILLAT-PIONSAT LE 1ER JANVIER 2019

MONTAGE DU PROJET :

Une réunion de présentation officielle de la maison de santé s'est tenue le 18 décembre. L'occasion pour les différents intervenants - élus (Jérôme GAUMET, maire de Pionsat et Christian CHITO, maire de Marcillat) et professionnels de santé (J. GROLIERE, P. LEHMANN, P. VERHEE et L. DAVID) - de rappeler l'historique du projet et de présenter l'organisation et le projet de la « nouvelle » maison de santé.

Un double phénomène est à l'origine de ce projet. D'une part le territoire du Bassin de Santé Intermédiaire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher souffrait d'une dégradation de l'offre médicale liée à plusieurs facteurs dont l'un est le départ en retraite sans remplacement d'une génération de médecins libéraux dont les confrères restant en exercice peinent à absorber la patientèle et notamment à Marcillat. D'autre part, la maison de santé de Pionsat, ouverte depuis 2014, ne comptait plus en 2017 qu'un médecin généraliste suite aux départs en retraite de deux docteurs. L'avenir était donc incertain. Les professionnels de santé, les élus et les responsables administratifs du secteur se sont alors rapidement mobilisés pour rechercher des solutions en jouant la carte de l'union au-delà des limites administratives. Portée par les professionnels, l'idée d'un projet territorial de santé est née des réflexions menées dans le cadre du contrat de ruralité du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Vallée de Montluçon et du Cher d'une part et de celui du Contrat Local de Santé du Pays des Combrailles porté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles d'autre part. Les réflexions se sont enrichies des apports de la Fédération des MSP et des services de l'Agence Régionale de Santé. C'est dans ce contexte d'entraide et dans l'intérêt bien compris des patients et de la population du territoire que le projet d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) multisites de Marcillat-Pionsat – et sur deux départements - a vu le jour avec le ferme objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et à l'attractivité du territoire pour de jeunes médecins. Ce projet de santé est évolutif et ouvert. Il a vocation à intégrer de nouveaux professionnels qui déclareraient leur intérêt pour la démarche et de nouvelles actions en fonction des besoins de la population, des territoires ou des professionnels de santé. Le projet a été présenté en Espace de Concertation Départementale à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et a été labélisé en juin 2018.

La MSP Marcillat-Pionsat est officiellement opérationnelle depuis le 1er janvier 2019. Les professionnels de santé de Marcillat en Combraille et de Pionsat se sont regroupés dans une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) qui est le cadre juridique pour l'exercice regroupé des professionnels de santé libéraux en maison de santé pluridisciplinaire.

IMPLANTATION

L'originalité de la MSP – Marcillat-Pionsat tient au fait qu'elle est multi-site répartie entre Marcillat en Combraille et Pionsat.

HORAIRES D'OUVERTURE ET ORGANISATION DES SOINS :

Un secrétariat commun a été organisé avec deux réceptionnistes-hôtesses d'accueil qui assureront la semaine les prises de rendez-vous par téléphone et l'accueil des patients en alternance : le matin pour l'une à Pionsat et l'après-midi pour l'autre à Marcillat, et inversement une semaine sur deux.
Les patients seront accueillis sur les deux sites du **lundi au vendredi de 8 h à 20 h**. Le samedi matin, la permanence des soins sera assurée de 8 à 12 heures avec une répartition entre les deux sites dans les conditions suivantes : 1, 3, et 5 à Marcillat et 2 et 4 à Pionsat.
La MSP aura un logiciel commun à tous les professionnels de santé pour la gestion des dossiers médicaux des patients. Les deux sites de la MSP conserveront leur numéro de téléphone : Pour Pionsat le **04 73 52 72 25** et pour Marcillat le **04 70 51 65 77**.

ACCÈS AUX SOINS SUR LE TERRITOIRE :
La MSP Marcillat-Pionsat s'engage à prendre en charge tout nouveau patient sur le territoire primaire qu'elle dessert. Les médecins s'engagent mutuellement à assurer une continuité des soins en cas d'absence de l'un d'eux. Ils effectueront les visites à domicile pour les personnes dont l'état de santé ne permet pas le déplacement au cabinet, sur le territoire primaire. Outre les campagnes nationales de prévention, des campagnes de prévention locales à partir des besoins ressentis par les professionnels de santé exerçant sur le territoire seront organisées. Les professionnels participeront aux différentes actions de prévention de santé publique telles qu'elles ont été définies dans les Contrats Locaux de Santé. Les médecins généralistes sont inscrits dans le tableau de garde de la permanence des soins ambulatoires (PDSA). Les infirmières assurent une permanence en continu au sein de chacun de leur cabinet, tout au long de l'année. Les pharmaciens participent au tour de garde organisé entre eux. ■

LA LISTE DES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS LA MAISON DE SANTÉ ET MEMBRES DE LA SISA	
LEHMANN Pascal - Médecin généraliste	LABORDE Sandy - IDE ASALEE
MAUBERT- BARRAUX Sylvie - Médecin généraliste	PERRARD Pascal - IDE
DAVID Linda - Médecin généraliste	PETITHOMME Michael - IDE
VERHEE Philippe - Médecin généraliste	TAMAIN Anne Lise - IDE
DEJOUX Jean Luc – Médecin généraliste	BOUCHARDON Sandrine - IDE
GROLIERES Jacques - Chirurgien-dentiste	GIRARD Hervé - Kinésithérapeute
GUILLOT SCHINDLER Céline - IDE	MUNUERA HITA Sergio – Kinésithérapeute Ostéopathe
FEY Elodie - IDE ASALEE	CHIC AGUILAR Alba - Kinésithérapeute
GRAND Laure - IDE ASALEE	DUBOSCLARD Stéphane – Kinésithérapeute Ostéopathe
PROUPIN Estelle - IDE	BUISSON Nicolas - Kinésithérapeute
FREUND Arnaud - IDE	MONTUREUX Hélène - Pharmacien
FREUND Myriam - IDE	BALANANT Yves - Pharmacien
TARRET Laetitia - IDE	CAMPOS HUGUENEY Stéphanie - Sage-femme

LA LISTE DES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS LA MAISON DE SANTÉ ET NON MEMBRE À CE JOUR DE LA SISA	
DUVOID Ellen – Médecin généraliste collaboratrice	BLANCHARD Flavien – Pédicure podologue
MINDIRIGIU Loredana Petronala – Médecin remplaçante	CITERNE Bénédicte - Psychologue
REVUZ Cécile – Pédicure	

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'EHPAD « LA LOUISIANE »

En début d'année, la bibliothèque de l'EHPAD a été inaugurée en présence de Jérôme Gaumet maire de la commune et président du conseil d'administration de l'EHPAD « La Louisiane », des résidents et des membres du personnel. L'EHPAD a reçu un don de huit cents ouvrages, fait par un résident : M. Rochefort. Le prix attribué à l'opération « + de vie 2016 » a permis d'aménager dans la salle polyvalente, un salon-bibliothèque avec des meubles, des canapés, des fauteuils, une table basse et une console afin que ce lieu devienne propice à la lecture et à l'enrichissement culturel. Cette bibliothèque est ouverte aux résidents de l'EHPAD, aux familles, aux membres du personnel mais également aux personnes âgées de la commune de Pionsat. ■

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT TTC	%
Atténuation de charges	- €	- %
Produits des services, du domaine	35 000,00 €	2,81 %
Impôts et Taxes	441 000,00 €	35,44 %
Dotations et participations	494 000,00 €	39,70 %
Autres produits de gestion courante	38 393,98 €	3,09 %
Excédent 2016 reporté	235 828,02 €	18,95 %
Total	**1 244 222,00 €**	

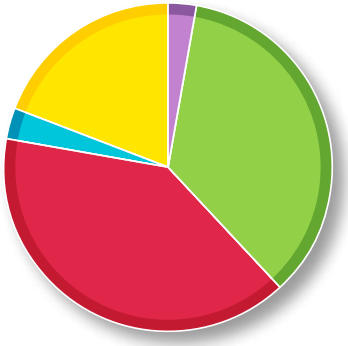

Les portions inférieures à 1% n'apparaisseent pas sur les diagrammes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT TTC	%
Charges à caractère général	321 650,00 €	25,85 %
Charges de personnel	377 000,00 €	30,30 %
Autre charges de gestion courante	217 010,00 €	17,44 %
Charges financières	53 600,00 €	4,31 %
Charges exceptionnelles	482,00 €	0,04 %
Virement à la section d'investissement	270 000,00 €	21,70 %
Amortissements	4 480,00 €	0,36 %
Total	**1 244 222,00 €**	

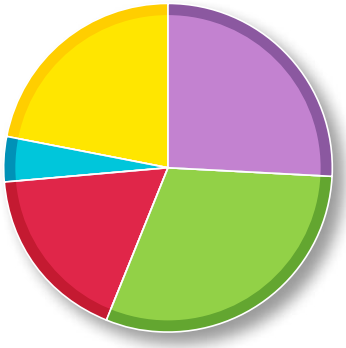

Les portions inférieures à 1% n'apparaisseent pas sur les diagrammes

INVESTISSEMENT

RECETTES D' INVESTISSEMENT	MONTANT TTC	%
Virement de la section de fonctionnement	270 000,00 €	16,31 %
Vente terrains lotissement	10 000,00 €	0,60 %
Amortissements	4 480,00 €	0,27 %
Subventions	1 010 863,00 €	61,06 %
FCTVA	180 000,00 €	10,87 %
Emprunt	3 300,00 €	0,20 %
Excédent Fonctionnement Capitalisé	176 959,09 €	10,69 %
Total	**1 655 602,09 €**	

Les portions inférieures à 1% n'apparaisseent pas sur les diagrammes

DÉPENSES D' INVESTISSEMENT	MONTANT TTC	%
Travaux d'investissement	1 067 614,49 €	64,48 %
Reboursement emprunts	101 000,00 €	6,10 %
Remboursement EPF SMAF	21 665,51 €	1,31%
Solde d'exécution antérieur	464 322,09 €	28,05 %
Immobilisation corporelle	1 000,00 €	0,06 %
Total	**1 655 602,09 €**	

Les portions inférieures à 1% n'apparaisseent pas sur les diagrammes

PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2018

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT TTC	%
Salle des fêtes	63 000,00 €	5,90 %
Aménagement quartier République	699 732,84 €	65,54 %
Aménagement office salle des fêtes	1 100,00 €	0,10 %
Acquisition mobilier salle des fêtes	1 000,00 €	0,09 %
Travaux château	82 500,00 €	7,73 %
Étude lotissement	5 000,00 €	0,47 %
Acquisition matériel mobilier	10 600,00 €	0,99 %
Travaux mise en sécurité	3 681,65 €	0,34 %
Travaux aménagement rue Pierre et Marie Curie	32 000,00 €	3,00 %
Communication numérique (site Internet, Facebook…)	4 000,00 €	0,37 %
Travaux éclairage public	53 000,00 €	4,96 %
Création d'un pôle technique	112 000,00 €	10,49 %

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ASSAINISSEMENT
Exploitation équilibré à **13 080,00 €**
Investissement équilibré à **161 011,63 €**

BUDGET EAU
Exploitation équilibré à **93 144,51 €**
Investissement équilibré à **50 908,15 €**

BUDGET CAFÉ DE LA HALLE
Fonctionnement équilibré à **8 595,00 €**
Investissement équilibré à **13 328,31 €**

BUDGET CCAS
Fonctionnement équilibré à **5.430,00 €**

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Ces derniers mois, plusieurs ventes de terrain ont eu lieu à la zone d'activités (ZAE) des Fayes pour accueillir des constructions professionnelles et de nouvelles activités : SCIC Immovolta 63, Société LVMS Services, entreprise V.Brette et la SARL Koehler.
Deux bâtiments sont déjà construits. Ceux de la SARL Koehler et de la SCIC verront le jour dans les prochains mois. Aujourd'hui, 70 % de la zone est occupée. Le dernier terrain disponible à la vente représente une surface de 6 723 m² et peut être partagé pour accueillir plusieurs nouvelles activités. Une réflexion autour de l'agrandissement de la zone est prévue par la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy. La commune de Pionsat a missionné l'EPF Smaf pour acheter le terrain face à la zone appartenant à l'entreprise Cromaria qui vient de cesser son activité.
Après une période de léthargie de plusieurs années cette ZAE connait donc un vif regain de dynamisme depuis 2016. La réunion des entreprises de l'ancien canton de Pionsat, organisée par la SCIC Immovolta63 avec le soutien de la commune de Pionsat le 24 janvier 2019 s'inscrit dans ce mouvement de relancer collectivement l'activité économique autour de Pionsat en mobilisant les entrepreneurs.

CRÉATION DE LA SARL BRETTE-GAYON

Après 4 années d'activité sur la commune de la Cellette, l'entreprise Brette a évolué. C'est désormais une SARL avec une cogérance entre M. Brette Vianney et M. Gayon Mathieu depuis juillet 2018, d'où le nom de SARL Brette-Gayon. Elle partage ses nouveaux locaux avec l'EURL Saoura dans la zone artisanale « les Fayes » sur la commune de Pionsat. La SARL Brette-Gayon est spécialisée en maçonnerie générale dans le neuf et la rénovation de la maison individuelle au bâtiment industriel et agricole : béton armé, terrassement, assainissement et conduite de travaux.

Contact : contact@bg63-batiment.fr
V. Brette 06.71.70.47.64 | M. Gayon 06.77.93.11.86

LES PLOMBIERS DES COMBRAILLES PARMI LES QUINZE FINALISTES DES TROPHÉES DES ENTREPRISES

La Montagne et ses partenaires (Région Auvergne-Rhône-Alpes ; Clermont Auvergne métropole ; Chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme ; Chambre de métiers et de l'artisanat ; Crédit Agricole Centre France ; Orange) organisent dans les départements de l'Auvergne et du Limousin les Trophées des entreprises.

La troisième édition des Trophées des entreprises du Puy-de-Dôme a connu une nouvelle étape importante, le jeudi 29 novembre, avec la réunion du jury qui a permis de faire un premier choix parmi plus de 40 postulants à une récompense.

Parmi la catégorie « Artisanat », se trouve une entreprise jeune et dynamique des Combrailles et plus précisément de Pionsat : « Les Plombiers des Combrailles » spécialisée dans le secteur de la plomberie.
Trois entreprises sont ainsi en lice dans les cinq catégories soit au total quinze entreprises. Le palmarès sera dévoilé le mardi 5 février 2019. Ces prix sont une occasion pour les entreprises de valoriser leurs actions et de les partager. Les lauréats bénéficieront d'une notoriété nouvelle et accrue. Nous leur souhaitons « Bonne Chance ! ».

UN NOUVEL ARTISAN RUE ST BRAVY

Depuis début août, Mickaël Guilhen, originaire de la Creuse, s'est installé rue Saint-Bravy où il tient une permanence le vendredi matin de 8h à 12h (ou les autres jours sur rendez-vous). À son compte, à Rougnat, depuis sept ans, cet artisan est spécialisé dans les travaux de revêtement des sols et des murs, notamment dans la pose de carrelage et de dallages.

Contact :
Tel. : 06.98.20.62.60
Mail : mickaelguilhen@gmail.com
Facebook : entreprise Guilhen

LAVERIE DES COQUELICOTS, une nouvelle équipe et de nouvelles ambitions.

La Laverie « Les Coquelicots » a vu le jour en 2005 sous l'impulsion des différents acteurs de l'APAJH (M. André Mathiaux président de l'APAJH03, M. Raymond Dabot gérant de l'atelier de blanchisserie « Le Lavandin » à Montluçon, M. Michel Rouvès directeur du centre de rééducation fonctionnel) et de la commune de Pionsat (M. Jérôme Gaumet, maire de la commune). La construction du bâtiment dans le cadre d'un atelier relais était de la compétence de la Communauté de communes.

Ces rapprochements ont permis la création d'une entreprise adaptée autonome, aux normes, avec du personnel de blanchisserie qualifié venant du centre de rééducation fonctionnel de Pionsat. Au commencement, la laverie comptait 5 salariés et son but était de favoriser les perspectives de travail aux personnes en situation de handicap, apportant de l'activité en milieu adapté dans les Combrailles.

La qualité du travail a attiré de nouveaux clients : centres pour personnes handicapées, maison de retraite, hôtels et restaurants, gites se sont ajoutés au fil des années et a permis la création de plusieurs emplois adaptés supplémentaires. Aujourd'hui, l'entreprise emploie 10 salariés en situation de handicap qui traitent chaque mois environ 8 tonnes de linge, pour un chiffre d'affaire de 320 000 euros.

Depuis la mi-juillet 2018 une nouvelle équipe est arrivée à la direction de l'établissement avec la volonté de

poursuivre les efforts réalisés par leurs prédécesseurs, mais aussi d'aller de l'avant en étant plus proche de la population et des établissements médico-sociaux et sanitaires des Combrailles dont les besoins en laverie constituent le cœur de métier de la structure. La laverie est donc ouverte aux professionnels mais prend aussi en charge pour les particuliers le lavage des couettes, draps, vêtements (hors lavage à sec).

LE BUS DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Grâce à l'association « Etre et Savoir » de Clermont-Ferrand, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont été sensibilisés à la santé sur la thématique des risques de maladies cardio-vasculaires, sans évoquer la maladie.

À bord du bus, des professionnels de santé et des bénévoles ont proposé aux enfants dans un univers ludique différents ateliers autour de trois thèmes : « s'alimenter », « bouger » et « s'informer ».

- **S'alimenter** : les jeunes ont dû composer un petit déjeuner équilibré.
- **Bouger** : ils ont dû prendre connaissance de l'importance des activités physiques (sportives).
- **S'informer** : ils ont reçu des explications sur les dangers du tabac, de l'alcool et de l'exposition prolongée au soleil.

Cette journée de prévention a été très instructive pour les enfants et a pu avoir lieu grâce au concours des bénévoles de l'association et de l'engagement du SMADC des Combrailles.

LES ACTIVITÉS ET SORTIES EFFECTUÉES À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Tout au long de l'année scolaire, les élèves des écoles primaire et maternelle ont participé à de nombreuses activités ou sorties organisées par l'équipe d'enseignants.

Les PS-MS et CP ont élevé des coccinelles. Les CP et CE1 ont participé au concours de la Ligue contre le cancer en réalisant des créations sur le thème « Donne du sens à ton assiette ». Toutes les classes ont visité la médiathèque de Saint-Eloy les Mines. Chaque classe était divisée en deux groupes : un groupe faisait la visite puis écoutait une histoire et l'autre groupe utilisait des tablettes pour créer en binôme une histoire.

En mai, les PS-MS-CP et les CM se sont rendus à Vulcania où les CM ont participé à un atelier et à une visite sur les volcans et les petits ont découvert la cité des enfants et ont pu assister à un atelier sur les dinosaures. Sur cette même période, les trois grandes classes ont participé aux Olympiades à Saint-Eloy les Mines dont le thème portait sur le « sport ».

En juin, les GS-CP et les CE ont fait un voyage d'une journée : le matin, une croisière pédagogique au départ de Digoin avec le passage d'une écluse et l'après-midi, les enfants ont vu le musée des marionnettes à Monetay sur Allier. Une sortie « orientation » pour les GS- CP et les CE a eu lieu à Menat. Dans le cadre de la journée dédiée à la culture et au patrimoine, le château de Pionsat a accueilli les enfants de CP et CE1 de Pionsat et des écoles de Montaigut-en-Combrailles, Montjoie et Saint-Gervais d'Auvergne.

Avant l'entrée en 6e, les CM2 de Pionsat et leurs camarades de Saint Maurice ont effectué la visite du collège. Avec les 6es, chacune des trois classes a présenté un spectacle aux autres.

Pour clôturer l'année scolaire, les enfants des écoles primaire et maternelle se sont retrouvés à la salle l'@robase pour leur traditionnel spectacle de fin d'année sur le thème « du cinéma » présenté par Loïc Vannier, intervenant en musique.

En octobre, les élèves du CE ont assisté à la salle l'@robase à un spectacle « Dans ma tête » présenté par la médiathèque de Saint-Eloy les Mines sur le thème de l'autisme, joué par un seul acteur et suivi d'un débat mené par l'acteur lui-même.

Pour la préparation des commémorations du centenaire de l'armistice 1918, les CM se sont déplacés le 11 novembre avec leur maître au monument aux morts pour lire à haute voix la liste des soldats morts pour la France.

Enfin, pour les fêtes de Noël, les enfants ont assisté à une séance de cinéma à la salle l'@robase et un goûter leur a été offert par la municipalité de Pionsat.

ÉCOLES NUMÉRIQUES INNOVANTES ET RURALITÉ

Dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation et de la stratégie interministérielle pour les ruralités, le ministère de l'Éducation nationale avait lancé à la rentrée scolaire 2017 un nouvel appel à projets "Ecoles numériques innovantes et ruralité" pour les écoles élémentaires (cycle 2 et 3) au titre des investissements d'avenir.

Cet appel à projets est destiné aux communes inscrites à la liste des communes rurales de leur département, fixée par le préfet. La commune de Pionsat a constitué un dossier de candidature avec l'école. Une convention de partenariat a été signée avec l'académie de Clermont Ferrand. Pour la commune de Pionsat, le montant prévisionnel de l'investissement s'élève à 17 889,83 € HT intégrant l'acquisition de trois tableaux blancs interactifs, trois ordinateurs portables et douze tablettes tactiles ainsi que le petit équipement. Ce projet bénéficiera d'une subvention plafonnée de 7 000,00 € de l'État.

Une demande de subvention européenne (LEADER) a également été déposée auprès du SMADC pour un montant de 7 311,86 €. Il restera à la charge de la commune de Pionsat une somme de 3 577,97 HT.

L'installation de ce matériel est prévue en début d'année 2019. L'école primaire ainsi équipée pourra bénéficier gratuitement des ressources numériques pédagogiques proposées par l'Éducation nationale et comptera parmi les écoles les mieux équipées en outil numérique du département.

LES SORTIES PÉDAGOGIQUES ET LES ACTIONS DU CESC DU COLLÈGE

Au cours de cette année scolaire, les collégiens de Pionsat ont bénéficié de sorties et d'interventions en complément des formations prévues par les programmes. Les élèves latinistes des classes de 5e, 4e et 3e ont effectué un voyage en Italie. Pendant 4 jours, les jeunes ont visité Rome et ont découvert la partie antique avec le Colisée, l'arc de Constantin, le théâtre de Marcellus et la partie baroque avec la fontaine de Trevi, la place d'Espagne et la nécropole de Cerveteri. Lors d'une autre journée, le groupe a visité les studios Cinecitta et pour leur dernier jour, ils ont fait la découverte du site archéologique de Pompéi.

D'autres sorties ont été proposées aux collégiens : la « ruche des Puys » et le Puy de Dôme à la classe de 6es et une journée culturelle à Clermont-Ferrand entre architecture et dessin où se sont rendus les élèves de 4e. Cette sortie mêlait l'observation des édifices tels que la cathédrale et la basilique Notre Dame du Port, aux tracés de l'artiste LiKunwu. A cette occasion, ils ont découvert le travail réalisé à l'encre de chine et la technique de représentation d'un paysage sur papier de riz.

Comme chaque année, quatre sorties en plein air ont eu lieu : accrobranche et course d'orientation sur le site du « Parc des Ecureuils » à Châtel pour les 6es, canoë-kayak à Châteauneuf-les-Bains pour les 5es, VTT autour de Pionsat pour les 4es et escalade à Ceyrat pour les 3es.

Inscrite dans un continuum éducatif, l'éducation à la sécurité routière s'effectue sous la forme d'un enseignement obligatoire, interdisciplinaire, intégré dans les horaires et les programmes. L'ASSR de premier niveau a été organisée pour tous les élèves de cinquième et l'ASSR de second niveau pour tous les élèves de troisième. L'ASSR 2 est exigée pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire et doit être conservée par l'élève et sa famille. Cette éducation transversale participe pleinement à la validation des compétences civiques de l'élève dans la mesure où elle vise à éduquer aux comportements responsables liés à l'usage de la rue et de la route.

De même, le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) a mis en place des activités telles que : des actions de sensibilisation sur « la sécurité dans les transports en commun » (pour les 6es), « la prévention sur les dangers du tabac » (pour les 6es et 5es), « le handicap » (pour les 4es), « l'éducation à la vie affective et sexuelle » (pour les 3es) et des informations sur « la puberté des garçons et filles » (pour les 6es). Les élèves de 4e ont pu assister aussi à la formation aux premiers secours niveau 1 (PSC1) avec les sapeurs-pompiers de Pionsat et de Clermont-Ferrand. Deux sapeurs-pompiers volontaires sont venus présenter la section JSP (Jeune Sapeur-Pompier) aux classes de 5e et 4e.

Le projet d'éducation artistique et culturel « Comb'Images » 2017/2018 a réuni cinq établissements scolaires (trois collèges dont celui de Pionsat et deux lycées). Les élèves de 3e du collège ont bénéficié de plusieurs séances avec les artistes de la troupe théâtrale « Le Pélican » pour monter un projet artistique. Une restitution de la production des élèves a été présentée aux autres classes.

REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET DES COLLÈGES

Les élèves de 3ème de l'année scolaire 2017-2018 du collège Nestor-Perret ont reçu, le vendredi 19 octobre, leur diplôme du brevet lors d'une cérémonie organisée par le collège.
Sur 18 candidats, 14 ont été reçus dont 13 avec mentions (6 « Très Bien », 3 « Bien » et 4 « Assez-Bien »).
Annick Carnet, principale du collège, aux côtés d'Anne Laure Sheikossen, professeure principale de la classe de troisième, ont félicité les heureux lauréats pour leur travail.
Nous souhaitons bonne chance et réussite à tous ces jeunes pour la suite de leurs études.

JOURNÉE « ART, CULTURE ET PATRIMOINE »

En cette année 2018, le château de Pionsat fut choisi par l'équipe pédagogique de l'éducation nationale (circonscription Riom-Combrailles) pour être le cadre de leur journée annuelle dédiée à la culture et au patrimoine. Le château a séduit les organisateurs par son architecture riche et singulière allant du XVe au XVIIe siècle, sa capacité d'accueillir du public en ses nombreuses salles, sa cour intérieure et ses jardins.
Ce type de rassemblement permet aux enfants de différentes classes primaires de la circonscription de découvrir, non seulement un lieu à fort intérêt patrimonial mais également le travail d'artisans locaux et enfin de présenter, avec leurs camarades un spectacle de fin d'année. La tradition veut que cet événement se clôture par un beau récital de musique.
Le 19 juin 2018, le château de Pionsat a ainsi accueilli les enfants des écoles de Montaigut-en-Combrailles, Montjoie, Saint-Gervais-d'Auvergne et Pionsat.
Dès leur arrivée, les différents ateliers étaient prêts à accueillir les écoliers. Ainsi dans l'aile renaissance, Madame Isabelle Guillaume a présenté la technique de restauration des tableaux anciens et Monsieur Serge Grand a suscité l'admiration des jeunes spectateurs par son savoir-faire de tourneur sur bois. Dans la cour du château, les élèves ont retrouvé Madame Marianne Contet qui leur a expliqué la riche histoire du château de Pionsat tout en mettant en avant certains aspects architecturaux de l'édifice. Dans l'aile médiévale, tandis que Madame Véronique Wagner enseignait la technique du macramé, Madame Vanessa Brunet révélait celle du verre soufflé et Monsieur Jean-Pierre Billet transmettait son amour des instruments de musique ancienne.
À la faveur du beau temps, tous les élèves ont pu déjeuner dans les jardins du château. Dès le pique-nique tiré du sac terminé, ces mêmes jardins se sont transformés en une grande cour de récréation. Image rare et réjouissante de voir autant d'enfants animer de leurs cris et rires le cœur historique de Pionsat.
L'après-midi fut consacrée à la musique avec tout d'abord une animation danse. Monsieur Dominique Daron, par ailleurs co-organisateur de la journée, a su faire danser ensemble les enfants au seul son de son violon. Puis, dans la grande salle de l'aile médiévale se sont succédées les représentations théâtrales ou musicales de chaque classe avant de s'achever par un concert de musique baroque servi avec talent par Messieurs Jean-Pierre Billet et Dominique Daron respectivement au luth et au violon accompagnés de la voix magnifique de la soprane Yoanna Crison.
Après un dernier goûter offert à tous dans la cour du château, chacun a regagné, enthousiaste, son domicile. Sans nul doute, le château de Pionsat connaîtra de nouveau de tels événements tant le plaisir et la satisfaction se lisaient sur chaque visage. Les organisateurs remercient Madame Elyane Defaye qui a su coordonner l'ensemble des acteurs locaux et permettre le succès de cette manifestation.

NOUVELLE STATION MÉTÉOROLOGIQUE AU COLOMBIER

L'actuelle station météorologique située dans l'enceinte de la Gendarmerie de Pionsat a été remplacée et déplacée dans le parc du Colombier.
Par délibération en date du 5 avril, le Conseil municipal a approuvé la convention proposée par météo France définissant les engagements des deux parties concernant l'implantation de cette station automatique de mesure pluviométrique et thermométrique.
Les services techniques assureront un entretien ponctuel de la station et météo France versera un loyer annuel de 150 €.

CRÉATION DE NOUVEAUX POINTS PROPRES

Un nouveau point propre a été créé, sur le territoire du Sictom des Combrailles, à Pionsat au village du Marthuret avec l'installation de nouvelles colonnes appelées « bi-flux ». L'objectif est de densifier le réseau de containers dédiés au tri. Ces colonnes expérimentales visent à simplifier le geste de tri pour l'usager et pourront recevoir à la fois les journaux, les magazines, les papiers, les cartonnettes et les emballages tels que les bouteilles et les flacons en plastique, les emballages métalliques et les briques alimentaires (toujours bien vides, il n'est pas utile de les laver). Elles sont dotées de trappes accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Elles sont le mix des anciennes colonnes emballages-plastique-métal (jaune) et papier-carton (bleue) dans le but d'avoir un seul contenant dédié au tri. Quant aux emballages en verre, ils doivent toujours être déposés dans la colonne verre.

La commune a déplacé le point propre installé rue du Général de Gaulle aux abords de l'entrée du stade municipal, qui sera situé dorénavant au bord de la route D227 rue Pierre et Marie Curie derrière la tribune du terrain de sport. Les travaux d'installation (socle et rambardes) de ce nouvel espace ont été réalisés par les employés du service technique de la commune. ■

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT ET SUIVI INTERNET DES PARTICULIERS

Réparation d'une fuite, Place aux Moutons

La ville de Pionsat et son délégataire SUEZ pilotent le service de l'eau et de l'assainissement afin de garantir un service de qualité veillant à la préservation de la ressource et de l'environnement.

Renforcement du réseau d'eau potable pour préserver les ressources

Renouvellements de vannes, raccordement de réseau, pose de regard et de stabilisateur, réalisation de branchements, réparation de fuites : ces travaux menés en 2018 sur différents secteurs de la commune ont permis de renforcer le réseau d'eau potable et d'éviter des pertes d'eau inutiles. Ceci est d'autant plus essentiel dans un contexte de sécheresse, qui a obligé la commune à acheter de l'eau au syndicat voisin dès le mois de juillet, afin de compléter ses besoins en eau.

Interventions de travaux et de curage sur le réseau d'assainissement

Grâce à l'inspection des 13 km de réseau d'assainissement réalisée fin 2017, des points sensibles ont été identifiés. Ainsi des interventions de travaux (changement de tampon, réparation de branchement, ...) et de curage ont été planifiées et effectuées en 2018.

Réunion publique d'information

La commune de Pionsat et la société SUEZ ont organisé une réunion publique le 8 juin 2018 sur la gestion de l'eau et de l'assainissement qui connaît sur notre commune de profondes évolutions. Parmi celle-ci rappelons que la télérelève a été déployée et que chaque usager peut désormais suivre sa consommation d'eau en direct sur le site *www.toutsurmoneau.fr*. Cet outil permet aussi de programmer des alertes en cas de consommation excessive.

POUR UN TERRITOIRE PROPRE, MISE EN PLACE D'ORGANICITÉ

Un tiers de biodéchets (déchets alimentaires et végétaux) se retrouvent dans nos poubelles d'ordures ménagères. Végétaux, restes de repas, épluchures de légumes sont pourtant une ressource pour nos jardins et peuvent être réduits et valorisés localement plutôt que de finir en déchèterie ou être incinérés.
Créé en 2013, le programme OrganiCité® du VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés dans le Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire) propose des solutions pour gérer localement ces biodéchets et ainsi éviter le coût environnemental et économique lié à leur ramassage et leur traitement à travers :

- Le compostage
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Les nouvelles pratiques de jardinage.

OrganiCité® propose donc d'accompagner les collectivités et les acteurs de proximité dans la mise en œuvre d'actions concrètes et adaptées à chacun.
Au service des usagers, le VALTOM met en œuvre une politique de gestion des déchets responsable, innovante, durable et en adéquation avec les objectifs européens, nationaux et régionaux. Prévention, valorisation, transport, traitement et stockage sont ses domaines d'actions poursuivant les objectifs suivants : « Produire moins, valoriser plus, maîtriser les coûts, dans une logique d'optimisation et de coopération »
Des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été mises en place à l'EHPAD « La Louisiane » de Pionsat qui a bénéficié d'un diagnostic en amont au printemps.

Un suivi sera réalisé d'ici fin 2019 et un atelier cuisine zéro déchet zéro gaspi à l'Intermarché de Pionsat se mettra en place cet hiver.
Une sensibilisation et une formation du personnel ont donc été nécessaires.
Des actions pour un jardinage au naturel/gestion des déchets verts vont se mettre en place. Le dispositif de formation prévu pour les communes du territoire est programmé pour cet hiver et le printemps 2019. Seront abordés (avec visites de sites spécifiques) : gestion des déchets verts, broyage, compostage, gestion différenciée, biodiversité.
Signalons le développement du compostage. Une opération a également été mise en œuvre à l'Intermarché de Pionsat. Le diagnostic est en cours de finalisation. L'idée est de créer petit à petit une dynamique sur le territoire et d'installer de nouvelles pratiques et des savoir-faire en élargissant le cercle des acteurs afin de construire un schéma de compostage mutualisé.

VISITE DU PRÉFET ET SOUS-PRÉFET

Vendredi 1er juin 2018, Jacques Billant, Préfet du Puy-de-Dôme et Franck Boulanjon, Sous-préfet de Riom ont été reçus par Jérôme Gaumet, maire de Pionsat et les élus de la commune. Cette rencontre a été l'occasion pour la municipalité d'échanger sur les collaborations entre la commune et les services de l'État, de présenter l'avancement des projets en cours : quartier République, château et les futurs projets notamment la résidence adaptée aux personnes âgées de la commune. Ensuite, les visites du Centre Éducatif Fermé, du quartier République (salle l'@robase et le projet de résidence adaptée aux personnes âgées), du nouveau bâtiment du Centre de Médecine Physique et de Rééducation et du château ont clôturé un après-midi bien chargé.

LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2018

Le fleurissement des maisons à Pionsat est devenu une tradition que la municipalité veut préserver, encourager, voire dynamiser. Jeudi 29 novembre, à l'@robase, les lauréats du concours des maisons fleuries et jardins potagers ont été accueillis par le maire, entouré de plusieurs élus. M. le maire a souligné dans son discours que par leur amour des fleurs, de la nature ou tout simplement de l'esthétique, les participants fleurissent le quotidien et font de Pionsat un village où il fait bon vivre.
Les lauréats arrivés premiers dans chacune des catégories sont les suivants :

- Façade commerce : Salon « Le savoir F'Hair »
- Façade maison : Jacky Pawlica
- Maisons fleuries « Bourg » : Patrick Martinet
- Maisons fleuries « Village » : Delphine Giollant
- Potager : Emmanuel Coulon.

Le classement n'a pas été facile à établir. À noter qu'un prix « coup de cœur » a été attribué à la disposition et à

l'abondance des végétaux fleuris aux couleurs lumineuses de la façade de Martine Versepuy. Toutes les personnes nominées ont reçu un diplôme et un bon d'achat. La remise des récompenses s'est prolongée par le verre de l'amitié.
La municipalité tient à remercier tous les participants pour leur investissement ainsi que les membres du jury.
Alors, à vos marques, prêt, jardinez ! Et rendez-vous l'été 2019 pour une nouvelle édition des maisons fleuries.

LE CENTRE DE SECOURS DE PIONSAT

En 2018, les sapeurs-pompiers de Pionsat ont réalisé 420 interventions dont 131 par l'infirmier sapeur-pompier. Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe, fin Janvier 2018, le grade de Commandant a été remis au Capitaine Thierry Sarcy, chef de centre, le grade d'Adjudant au Sergent-Chef Aurélien Pithon, celui de Sergent-Chef au Sergent Charles Duprat, le grade de Caporal aux sapeurs Marie Danton et Vincent Malnar, et enfin celui de 1ère Classe à Alexandre Dudziak.
Le diplôme de secours à personnes a été délivré au sapeur Nuno Barbosa, celui de la formation incendie au sapeur Alexandre Dudziak, celui de chef d'équipe aux sapeurs Marie Danton, Noémie Grolleau-Moulin et Vincent Malnar et celui de conducteur d'engin au caporal Romain Peyronnet.
Une lettre de félicitations a été décernée à l'infirmier sapeur-pompier Jonathan Catinaud pour une intervention particulière de secours à personnes.
Des médailles ont aussi été remises : celle des 20 ans d'engagement au Sergent-Chef Charles Duprat, celle des 10 ans à l'Adjudant Aurélien Pithon, au Sergent Renaud Bion, au Caporal-Chef Catherine Philippon, au Caporal Damien Lainé et à l'infirmier Jonathan Catinaud.
Au niveau du recrutement, le CS Pionsat se trouve toujours en difficulté ; deux nouvelles recrues sont actuellement en cours d'incorporation. Mais la pérennité de la caserne est loin d'être assurée… Sans nouvelle recrue très rapidement, les secours à la population (incendie comme secours aux personnes) risquent d'en pâtir fortement.

Pionsat, "employeur partenaire des sapeurs-pompiers"

Au cours d'une cérémonie organisée le 5 octobre 2018, la commune de Pionsat a reçu du SDIS du Puy-de-Dôme le label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » (Label cuivre). Ce label met à l'honneur les employeurs, publics et privés, qui s'engagent aux côtés du SDIS 63 pour permettre à des salariés d'exercer une fonction de sapeur-pompier volontaire. Dans le cas de la commune de Pionsat, c'est un partenariat de longue durée puisque la commune a signé une convention avec le SDIS en 2012. Ce type de dispositif est vital pour l'avenir des secours dans nos Combrailles et du département, dont les moyens humains du SDIS reposent en grande partie sur le volontariat.

PERSONNEL COMMUNAL : renfort au service technique l'été et embauche au service administratif

Pendant les vacances d'été, Gabriel Dudziak est venu renforcer l'équipe du service technique pour faciliter l'entretien de la commune (espaces verts, voie publique,…).

À l'école maternelle, Camille Allochon, recrutée par la commune en septembre 2014 en tant que contractuelle, a été titularisée au poste d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) au 1er septembre. Depuis de nombreuses années, les Atsem assistent quotidiennement l'enseignant d'une classe maternelle tant sur le plan matériel qu'éducatif (accueil et hygiène des enfants, propreté des locaux et du matériel de la classe).

Le service administratif de la commune a été renforcé avec l'arrivée d'une nouvelle rédactrice : Annie Farghen. Très expérimentée et domiciliée dans le secteur, Annie contribuera à aider la mairie à s'adapter aux évolutions et à la complexité des procédures administratives. Il faut savoir qu'aujourd'hui les missions des secrétariats de mairie vont bien au-delà de la simple rédaction d'actes officiels et des délibérations du conseil. Aujourd'hui, le secrétariat de mairie est entré dans l'ère de la dématérialisation des actes et du transfert de tâches de l'État aux collectivités locales. Il devient le seul appui technique, administratif et juridique des élus et plus particulièrement du maire. Des compétences multiples sont par conséquent requises parmi lesquelles la gestion des finances publiques, la rédaction des actes administratifs, l'urbanisme, la gestion funéraire, les élections, l'accueil du public, le management et les ressources humaines, les services techniques, le montage des dossiers de subventions et leur suivi, les procédures des marchés publics… Mais le secrétariat de mairie doit aussi évoluer pour prendre à sa charge certains services à la population qui apparaissent comme l'aide de la population pour ses démarches numériques, le suivi des personnes fragiles en période caniculaire, etc. Une réorganisation du secrétariat est donc en cours autour de deux pôles : un pôle comptabilité/gestion et un pôle service à la population. L'objectif est d'être efficace et proche de la population.

LE CONCOURS CHAROLAIS PRESTIGE DE PIONSAT

Le Cocap (Comité d'organisation du concours agricole de Pionsat) a organisé son 19e concours charolais prestige le samedi 13 et dimanche 14 octobre au village Les Monteix. Ce concours a attiré de nombreux visiteurs pendant ce week-end. Un marché local et une exposition de matériel agricole ont été installés aux abords. Présente également, l'association Rétro Club Gervaisien qui exposait quelques vieux tracteurs.

Le palmarès a été le suivant :

- Le 1er prix d'honneur mâle a été attribué au GAEC Cluzel-Heurtier du Montel-de-Gelat avec « Obama ».
- Le 1er prix d'honneur femelle a été décerné au GAEC Boileau de Sainte-Christine avec « Ovation ».
- Pour le prix de championnat mâle, le lauréat est « Népal » du GAEC Barrier de Saint-Maigner.
- Pour le prix de championnat femelle, « Havane » de l'EARL Dumas de La Celette est la lauréate.
- Le challenge René Cluzel a été remis à « Ovation » du GAEC Boileau de Sainte-Christine.
- Le 1er prix d'ensemble revient au GAEC Blanchard de Saint-Gervais d'Auvergne.

LES USAGERS ONT RETROUVÉ UN BUREAU DE POSTE RÉNOVÉ

Lundi 1er octobre, les six facteurs de Pionsat ont regagné leur « centre courrier », délocalisé pendant quelques mois à La Cellette, car inaccessible suite à un important dégât des eaux causé fin février 2018 par le gel d'une canalisation à l'étage supérieur. Le bâtiment avait été fermé au public pendant plusieurs mois. Le dégât des eaux a perturbé le fonctionnement de La Poste à Pionsat, dont le bureau avait été transféré dans l'urgence à Saint-Eloy-les-Mines. La Poste et la municipalité ont cherché à maintenir certaines activités sur la commune puisque La Taverne de la Halle a assuré la continuité des services en devenant un point de services postaux. Les travaux ont commencé pendant l'été. Les murs ont été repeints apportant plus de clarté et l'éclairage modernisé. Cette rénovation non programmée du bureau de poste s'avère parfaitement complémentaire avec le projet de « Pôle technique » conduit par la commune de Pionsat. Depuis sa réouverture, le bureau de poste accueille sa clientèle du mardi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

TRAVAUX DE RESTAURATION DU MONUMENTS AUX MORTS

Des travaux de rénovation ont été réalisés sur le monument aux morts de la place de l'Église. Les services techniques ont nettoyé le monument avant de repeindre les deux obus. La commune a ensuite sollicité Madame Isabelle GUILLAUME de l'atelier de restauration de peinture pour reprendre minutieusement les différentes inscriptions gravées sur les faces du monument avec une peinture spéciale.

TRAVAUX D'ENTRETIEN AU CIMETIÈRE

Il est important de rappeler que les cimetières, lieux de recueillement, se doivent d'accueillir vivants et morts dans la dignité. C'est pourquoi, la municipalité a effectué des travaux d'entretien dans le cimetière de Pionsat.
Les employés du service technique de la commune ont notamment repeint les portes d'entrée du cimetière.

REMPLACEMENT DE LA PORTE DE GARAGE DE LA GENDARMERIE

Au cours de l'année 2018, l'ancienne porte de garage de la gendarmerie, devenue vétuste, a été remplacée par une porte sectionnelle électrique télécommandée. Ce nouvel équipement vient en complément du portail installé l'année dernière. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise LOPITAUX pour un montant de 3 859,00€ HT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROUTE DES CHÂTEAUX D'AUVERGNE

Le château renaissance de Pionsat fait partie de l'association de la Route des Châteaux d'Auvergne depuis une quinzaine d'années. Cette association a été créée en 1967 par quelques propriétaires de châteaux ouverts à la visite. L'idée initiale assez avant-gardiste et toujours d'actualité, était de grouper les propriétaires, représentants ou responsables de monuments ouverts au public en région Auvergne, afin de promouvoir par des actions communes, les richesses de ces monuments.

Elle regroupe aujourd'hui 39 châteaux sur l'ensemble des quatre départements. Les membres de La Route se sont unis autour d'une passion commune pour des demeures chargées d'Histoire. Ces 39 châteaux reçoivent aujourd'hui entre 300 000 et 350 000 visiteurs par an. Cela fait de leur ensemble la seconde plus importante fréquentation touristique de l'Auvergne derrière le PAL et une affluence très proche de celle de Vulcania. L'objectifs de l'association est de développer la notoriété de l'association en tant qu'acteur de l'économie touristique en particulier et de l'économie en général, de favoriser une perception positive et renouvelée des châteaux ouverts à la visite et de contribuer à la notoriété des différents châteaux membres de l'association.
Les membres de l'association ont été invités à participer à l'Assemblée Générale de La Route Historique des Châteaux d'Auvergne qui s'est tenue le samedi 3 novembre au château de Pionsat. Avant l'assemblée, une visite du château a été organisée par le maire et a permis de faire découvrir notre remarquable bâtiment. Un déjeuner a ensuite été servi dans la salle l'@robase avant une après-midi de discussion.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-ELOY

La nouvelle communauté de communes du pays de Saint-Eloy existe juridiquement depuis le 1er janvier 2017. L'année 2018 a été marquée par un important travail des élus pour mettre en fonctionnement cette nouvelle structure. Le conseil municipal de Pionsat s'est prononcé à plusieurs reprises sur le décret de création et les attributions de compensation. La question de l'équilibre financier s'est cruellement imposée en mars avec la préparation et le vote du budget. L'élaboration du budget a révélé un déficit budgétaire de 800 000 euros. Pour faire face aux charges, la communauté a alors décidé de procéder à une levée d'impôt pour couvrir 400 000 euros. Le reste du déficit a été comblé provisoirement par des excédents de fonctionnement provenant des années antérieures. Ces premiers mois ont aussi été consacrés à la poursuite de travaux initiés avant la fusion comme la Maison des entreprises à la Vernade (Saint-Eloy-les-Mines), le centre de loisirs la Clé des Champs à Lapeyrouse et la rénovation de locaux à la halle à Saint-Gervais. La Communauté a aussi amorcé une réflexion en profondeur pour élaborer un projet de territoire indispensable pour prioriser ses investissements futurs et pouvoir prétendre à des financements de l'Etat et du Conseil départemental. Cette activité soutenue a été interrompue à la rentrée par la démission surprise du Président François Brunet. Une nouvelle élection, le 22 octobre, a vu l'élection de M. Henri Dubreuil par 25 voix contre 23 à M. Alain Robert (3 votes blancs et 1 voix pour Jérôme Gaumet). Les postes de vice-président ont fait l'objet d'une redistribution suite au souhait de ne pas se représenter de trois d'entre eux dont le maire de Pionsat. Ces derniers ne voulant plus travailler sous la coupe d'une majorité instable, unie pour l'élection du président avant de l'abandonner au moment des votes cruciaux comme celui du budget. Une semaine après l'élection, un nouveau soubresaut voyait la démission d'un des vice-présidents récemment élus. Ces différentes tensions au sein du Conseil communautaire sont la manifestation de divergences de conception de l'intérêt communautaire lié au passage d'une petite intercommunalité de « clocher » à une collectivité de 17 000 habitants, une vision polarisée sur le fonctionnement et le court terme quand il faut parler d'investissement à long terme, à un manque d'habitude de la recherche de consensus au-delà des idées politiques. L'autonomie des acteurs et l'importance des enjeux sur le quotidien des administrés imposent la recherche de consensus larges. 2019 sera certainement une année difficile car la question du déficit de fonctionnement ne semble pas réglée et la faiblesse structurelle des ressources communautaires laissent présager des débats et des décisions douloureuses. Mais quelle majorité les soutiendra ? ■

AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

Une convention a été signée en juillet entre le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Communauté de communes du Pays de St-Eloy. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) départemental et vise à apporter une aide financière aux propriétaires de logements sur le territoire communautaire pour des travaux de modernisation énergétique, réhabilitation et adaptation pour l'autonomie des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Les travaux subventionnés sont les suivants : économies d'énergie (isolation, système de chauffage, poêle, menuiseries) ; réhabilitation (travaux lourds, logement dégradé : électricité, plomberie, suppression de plomb, d'amiante) ; adaptation du logement pour l'autonomie de la personne âgée ou à mobilité réduite (remplacement d'une baignoire par une douche, monte escaliers, rampe, main courante). Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif d'aides, les revenus du foyer ne devront pas dépasser un plafond fixé par l'Etat et les travaux ne devront pas avoir été commencés au moment de la demande de subvention. ■

Contact :
Communauté de communes du Pays de Sainyt-Eloy

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE :
un équipement de première qualité à découvrir !

Un des apports majeurs de la création de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy est de donner aux habitants de l'ancien canton de Pionsat l'accès à une médiathèque digne de ce nom. La médiathèque intercommunale de Saint-Eloy est un équipement de première qualité qui mérite vraiment d'être mieux connu et surtout utilisé.
A la médiathèque, la culture se conjugue au pluriel, guidé par un personnel compétent. Les documents sont en consultation libre et gratuite. L'inscription est obligatoire pour l'emprunt de documents. Mais la médiathèque, c'est également un espace multimédia proposant services et animations autour des nouvelles technologies ainsi que la Médiathèque Numérique, un éventail de ressources en ligne, fruit d'un partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
Présentation de la médiathèque et de ses différents services :

Des services pour tous les âges et variés :

Espace adulte : vous y trouvez des romans classiques et contemporains, du théâtre et de la poésie, des essais, des documentaires, des livres en gros caractères, des bandes dessinées et mangas, un espace « actualité » avec journaux et revues.
Espace jeunesse : pour tous les goûts et tous les âges, vous y découvrez fictions et documentaires, contes, bandes dessinées et mangas, magazines. Un espace de lecture est spécialement dédié aux albums pour les parents et les enfants.
Espace musique et cinéma : pour toutes les sensibilités, de nombreux disques et partitions musicales vous attendent dans cet espace dédié. Le cinéma n'est pas en reste avec une large sélection de films et de séries, entre grands classiques et nouveautés les plus récentes.
Espace multimédia : il propose aux enfants, adolescents et adultes un espace ouvert aux échanges numériques avec accès à un ordinateur ou à une tablette tactile avec connexion Internet, accès wifi, logiciel de bureautique, le tout en consultation libre (personnel, scolaire, …). Un animateur est disponible pour conseiller petits et grands sur les tracas du numérique. Cet espace vous offre également un service d'impression avec photocopie et sortie imprimante.

Des animations à la médiathèque et sur le territoire communautaire :

Accueil de classes : Trois matinées par semaine, mardi, jeudi et vendredi, la médiathèque accueille les groupes scolaires du territoire communautaire pour un programme d'animations combinant lecture et multimédia. Chaque classe est conviée selon un cycle de trois rendez-vous, à l'issue desquels chaque élève emprunte un document sous le contrôle de son enseignant.
Mini-ludothèque : tous les mercredis après-midi à partir de 14h, adolescents et grands peuvent venir jouer à un large panel de jeux de société.
Des animations tout public sont proposées régulièrement les samedis : contes pour les enfants, séances de lecture pour les tout-petits, jeux de société pour toute la famille. Ponctuellement, au cours de l'année, la médiathèque accueille des évènements (lectures, interventions d'artiste etc.) toujours en lien avec la lecture.
L'espace multimédia propose de son côté des **ateliers créations de jeux-vidéo** le mercredi matin de 11 h à 12 h, une **initiation à l'informatique** le jeudi de 14 h à 15 h, ainsi que le mardi de 14 h à 15 h à la salle informatique d'Espinasse.
À chaque période de vacances scolaires sont proposées des animations ponctuelles (par exemple pendant les vacances de la Toussaint l'espace multimédia peut vous faire découvrir la Réalité Virtuelle).

Les informations à savoir pour s'inscrire :

Vous devez présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'inscription est valable un an de date à date.

- Résident majeur Communauté de communes du Pays de St-Eloy : 5 €
- Résident majeur hors-Communauté de communes du Pays de St-Eloy : 10 €
- Gratuit pour les moins de 18 ans
- Atelier ou formation multimédia :

* à l'unité : 1.50 € moins de 18 ans/ 3 € résidents majeurs Communauté de communes du Pays de Saint Eloy/ 6 € résident majeur extérieur
* possibilité d'un forfait « multimédia » illimité à 5 € lors de l'inscription

La carte médiathèque est à présenter pour chaque prêt ou atelier. Elle est strictement personnelle, l'ensemble des documents empruntés est placé sous la responsabilité du titulaire de la carte. Elle vous permet d'emprunter : 5 livres pour 5 semaines - 5 disques pour 5 semaines - 2 revues pour 5 semaines - 2 DVD pour 1 semaine.
Vous pouvez aussi accéder aux ateliers et formations multimédia (en fonction de votre forfait).
Vous avez la possibilité de réserver des documents, ainsi que de prolonger la durée de prêt, si le document n'est pas réservé par un autre usager.

Horaires et contact :

- Mardi, jeudi et vendredi : 15h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
- Samedi : 10h-12h / 14h-17h

La médiathèque communautaire du Pays de St-Eloy se situe : Rue du puits du manoir à Saint-Eloy-les-Mines.
Tel. : 04 73 85 05 05

LE CONCERT DE JEAN-CLAUDE BORELLY

Dans le cadre de sa tournée des églises de France, le célèbre trompettiste Jean-Claude Borelly a fait étape à Pionsat le vendredi 11 mai 2018. Lors du concert donné à 20h30 en l'église Saint-Bravy, les quelques deux cents spectateurs venus l'applaudir ont pu découvrir de larges extraits de son dernier album « L'univers de Jean-Claude Borelly ».
Les chiffres qui accompagnent ce musicien donnent le tournis : 40 années de carrière, 22 disques d'or, 2700 concerts donnés à travers le monde et 15 millions de disques vendus dans plus de 23 pays !
L'interprète de « Dolannes Mélodie », son premier grand succès international, a enchanté le public avec, comme à l'accoutumée, un programme varié alternant morceaux classiques, pièces de variétés, gospel, jazz et musiques de films. Jean-Claude Borelly sait également communiquer et échanger avec le public ; il savait en effet raconter, entre chaque morceau, les étapes et les rencontres qui ont jalonné sa carrière, ses choix musicaux ou encore différentes anecdotes souvent drôles. A l'issue du récital, l'artiste s'est prêté avec joie à l'exercice des dédicaces et des photos avec son public.
Face au succès rencontré par ce concert - organisé en partenariat avec la municipalité et l'association des « Fêtes Musicales du Château de Pionsat » - et afin de satisfaire aux multiples demandes de retour du musicien dans nos Combrailles, Jean-Claude Borelly sera de nouveau à Pionsat dimanche 5 mai 2019 à 16h00 en l'église Saint-Bravy pour un tout nouveau récital qui saura ravir, nous en sommes certains, ses nombreux fans !

CHANTS CORSES

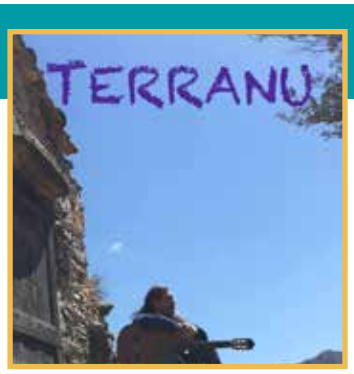

Samedi 21 avril 2018 à 20 heures, Terranu est venu présenter tout un répertoire de chants traditionnels corses à l'église Saint-Bravy de Pionsat dont le chœur, complètement transformé grâce aux jeux de lumière, produisait une ambiance à la fois moderne et chaleureuse. Lors de ce concert, le chanteur a su captiver le public. Les spectateurs ont bien profité de leur soirée si on en juge par l'écoute attentive et admirative de cette voix puissante qui a raisonné dans église.

JOURNÉE PIONSATOISE DE DÉCOUVERTE DU COMITÉ DES PARCS ET JARDINS D'AUVERGNE

Le Comité des Parcs et Jardins d'Auvergne a organisé une journée à la découverte des Combrailles le vendredi 24 août. La mission de cette association est de promouvoir le patrimoine auvergnat tout en le protégeant et en l'améliorant. Le président, Pierre-François Doucet, a déjà réuni une soixantaine de propriétaires et le nombre d'adhérents augmente. Au cours de cette journée dédiée aux Combrailles, les membres de l'association ont découvert trois sites étonnants et rares, mêlant jardins et patrimoine industriel du XIXe siècle dont deux sites présents sur la commune de Pionsat. D'abord, ils se sont rendus chez Monsieur et Madame Céria, au moulin de Durat, qui leur ont ouvert gracieusement leur demeure. Sous un grand étang d'origine monastique, ils ont constaté la présence d'un moulin industriel magnifiquement maintenu en état par les propriétaires, qui l'ont agrémenté d'un jardin mariant eau, végétation florale et arbustive. Pour terminer, ils ont visité un jardin d'une grande poésie, chez Madame Marie-Hélène Lauvergne. Ayant eu de bons retours des adhérents, l'association a mis en place une nouvelle journée de visite en Combrailles en octobre.

PIONSAT EN FÊTES

L'association Pionsat en Fêtes s'est renouvelée et agrandie en 2018. Un nouveau bureau et un groupe de jeunes a rejoint l'association avec beaucoup d'enthousiasme.
La nouvelle équipe s'est investie tout au long de l'année 2018 dans les différentes manifestations qu'elle a proposées pour le bonheur du public, à savoir un bal des jeunes le 17 février, un concours de belote le 25 mars, un autre bal des jeunes avec le retour du taureau mécanique le 14 avril, un repas animé « Bœuf à la broche » le 14 juillet, la Fête patronale les 16 et 17 septembre avec la descente des caisses à savon et le défilé de plusieurs groupes musicaux puis une soirée « Bière et Moustache » le 10 novembre dont une partie des bénéfices a été reversée à November Foundation (une association qui lutte contre les maladies masculines). Pour clôturer l'année, Pionsat en Fêtes a accueilli dimanche 25 novembre de nombreux artisans, commerçants et artistes libres à l'@robase pour le traditionnel marché de Noël ; les visiteurs ont pu apprécier les tables de fête garnies de produits régionaux, objets de décoration et autres articles à la fois esthétiques et utiles.

L'UNION MUSICALE PIONSATOISE

Un nouveau président, François Château, a pris la tête de L'Union Musicale Pionsatoise (UMP) en début d'année 2018. L'UMP a assuré différentes manifestations en 2018 à Pionsat ou dans diverses communes des environs comme par exemple : commémorations, participation aux fêtes locales ou patronales de Pionsat, la fête du cidre à Saint Priest des Champs, le concours agricole qui s'est tenu cette année sur la commune de Pionsat, etc…Actuellement plusieurs jeunes sont en formation pour intégrer la fanfare, mais l'Union Musicale Pionsatoise souhaiterait vivement à l'avenir que des musiciens confirmés la rejoignent. La fanfare de Pionsat poursuit son action d'initiation musicale et d'animateur musical local en veillant à renouveler régulièrement les morceaux qu'elle interprète.

LE CLUB DE LOISIRS DE LA MAISON DE RETRAITE

Outre les événements devenus, au cours des ans, habituels : spectacles musicaux, grand barbecue de " la Louisiane ", loto du Club des Loisirs, rencontres intergénérationnelles, avec notamment les enfants du Centre de Loisirs et de la Micro-Crèche de Pionsat, l'année 2018 a été marquée par l'organisation des premières olympiades inter-établissements et interdépartementales. En effet, le service Animation, représenté par Barbara BAYLE, de l'EHPAD " La Louisiane " de Pionsat a décidé d'organiser ses propres Olympiades des personnes âgées. Jusqu'à présent, les résidents pionsatois participaient aux Olympiades départementales organisées par le COOPA. Or, cette manifestation ayant lieu chaque année à Cournon d'Auvergne, le déplacement devenait trop éprouvant pour les résidents. L'idée a donc mûri au fil des mois et a trouvé des adeptes. L'aide de la municipalité de Pionsat a également permis de concrétiser ce projet, en mettant à disposition la nouvelle salle des fêtes « L'@robase ».
Ainsi, pas moins de 96 personnes se sont retrouvées pour une journée sportive et conviviale. Les EHPAD de Pionsat, de Commentry, de Menat, d'Echassières et la MARPA de Marcillat-en-Combraille se sont amicalement affrontés lors de jeux d'adresse : billard bourbonnais, chamboule-tout, pétanque molle et pyramide. Puis, un jeu faisant appel aux capacités cognitives des participants a clôturé la matinée, riche en encouragements et performances.
Les personnes âgées ont alors partagé un repas préparé par le service Cuisine de l'EHPAD " La Louisiane ". Une animation musicale, orchestré par le groupe « La Clé des chants », a permis de faire de cette rencontre un moment festif.
Par ailleurs, le service Animation et le PASA étaient présents au marché de Noël de Pionsat pour tenir un stand - devenu traditionnel - proposant à la vente des confitures et des sablés « maison », ainsi que des décorations, confectionnés par les résidents de l'EHPAD au cours des multiples activités proposées quotidiennement.

L'ACEPA (Association Communale d'Entraide aux Personnes Agées)

Tout au long de l'année, l'ACEPA propose à ses membres différentes activités dans le local du club le mardi après-midi : belote, scrabble, dames, petits chevaux, triomino, … et tous les 15 jours, le vendredi après-midi, une intervenante extérieure, Mme Debrée Elisabeth vient animer un atelier récréatif.
Des manifestations ponctuelles ont également été organisées par l'association comme le repas des rois le 21 janvier, le thé dansant animé par l'orchestre « Les Gavroches » le 11 février, le repas dansant animé par Isabelle Reliant le 13 mai, le traditionnel « pâté aux pommes de terre » animé par l'orchestre « Les Gavroches » auquel ont assisté 150 personnes le 11 août, le traditionnel repas de Noël offert à toutes les personnes résidant sur la commune, âgées de 55 ans et plus (il est rappelé qu'un colis est offert à toutes les personnes ayant 70 ans et plus qui n'assistent pas au repas). Plus d'une centaine de personnes participent chaque année à ce repas qui est gratuit et est financé par l'ACEPA avec l'aide du CCAS (Caisse Communale d'Action Sociale de Pionsat).

N'oublions pas aussi le thé dansant animé par Gilles Roubertou et Nicole le 9 décembre. Cette année, pour la 1ère fois, l'ACEPA a organisé le réveillon de la Saint-Sylvestre animé par l'orchestre « Les Gavroches » à la salle l'@robase.
Enfin, l'association a proposé : un voyage de 2 jours les 22 et 23 juin dans le Périgord avec la visite de Brantome, la « petite Venise du Périgord » et le château des Milandes rendu célèbre grâce à Joséphine Baker et une journée à Chaumont sur Loire le 20 septembre pour visiter son château et ses jardins.
Tous les voyages sont proposés avec des tarifs réduits pour les membres du club.

LES FÊTES MUSICALES DU CHÂTEAU DE PIONSAT

Les 39es Fêtes Musicales du Château de Pionsat se sont déroulées du 23 au 27 juillet 2018 après un concert prologue proposé le 13 juillet à Saint-Eloy-les-Mines.
Précédé d'une belle couverture médiatique par le biais notamment du journal La Montagne et des radios locales RMB et France Bleu Pays d'Auvergne, le festival fut désigné événement coup de cœur par la radio puydomoise et elle consacra une heure de direct dans ses studios à la promotion de la ville de Pionsat et de son festival de musique.
Les Fêtes Musicales ont débuté lundi 23 juillet à l'église Saint-Bravy avec le quatuor Hanson. Ce jeune quatuor a ébloui le public par son panache et sa vélocité. Le final consacré à Piazzolla a déclenché un tonnerre d'applaudissements et un enthousiasme qui a donné le ton de cette 39ème édition. A l'issue du récital, à l'occasion du cocktail offert à tous au château médiéval, l'association fut heureuse d'accueillir et de donner la parole à Monsieur le sous-Préfet du Puy-de-Dôme, Franck Boulanjon, Madame la conseillère régionale d'Auvergne/Rhône-Alpes, Marie-Thérèse Sikora et à Monsieur le Maire Jérôme Gaumet, tous venus spécialement à ce concert d'ouverture. Ce cocktail fut l'occasion de découvrir l'exposition « pierres volcaniques » du sculpteur Paul Natter. Présentée au château pendant toute la durée du festival, cette exposition a montré un bestiaire remarquable, tout à fait singulier créé en pierre volcanique et en pierre de calcaire.
Le lendemain mardi 24 juillet, le pianiste Nicolas Stavy et le clarinettiste Pierre Génisson ont proposé au château médiéval un répertoire classique français et allemand des XVIIIe et XIXe s. Les festivaliers ont retrouvé l'ambiance intimiste du château médiéval dans laquelle se mariaient à la perfection les sonorités douces et expressives de ces deux instruments. Puis, mercredi 25 juillet fut servi le désormais incontournable dîner-concert des Fêtes Musicales. Organisé dans la toute nouvelle salle des fêtes « l'@arobase », le dîner fut animé par les quatre cuivres-comédiens de la Compagnie 1084°C. Leur spectacle « Ad Libido » a su amuser les convives entre chaque plat servi par les bénévoles de l'association. Jeudi soir, ce fut au tour du pianiste Maxence Pilchen de monter sur la scène des Fêtes Musicales avec un programme romantique consacré à Frédéric Chopin et Frantz Listz. Ce lauréat de nombreux concours internationaux a interprété avec une grande sensibilité ce répertoire toujours très apprécié des festivaliers. Enfin, vendredi 27 juillet, la pianiste Hélène Tysman et le violoncelliste Patrick Langot ont su clore avec brio la 39e édition des Fêtes Musicales. La grande salle du château médiéval était comble et une standing ovation salua ces deux artistes dont la complicité et le talent ont su toucher le public grâce aux œuvres de Schumann, Debussy et Franck.
Public toujours fidèle, ambiance conviviale, qualité de la programmation, ce cocktail a su, à nouveau conquérir les mélomanes. Pour la future 40e édition, les organisateurs imaginent déjà comment marquer l'événement !

PIONSAT-PATRIMOINE

Suite au décès en novembre 2017 de son président J.J. Lauvergne, l'Assemblée Générale des adhérents a décidé en fin 2017 de poursuivre les actions de Pionsat-Patrimoine et de donner la priorité au colloque annuel.
Le colloque s'est tenu le 4 juin 2018 à Saint-Maigner sur le thème « inventorier pour protéger ». Après un hommage à Jean Jacques Lauvergne, divers orateurs ont présenté les sujets retenus dans le cadre du thème du jour et autour de trois exemples : les pierres à cupules, la maison Ducros-Maymat, et le trésor de Pionsat. Deux témoignages ont complété les exposés : Mme Sol a expliqué la démarche d'inventaire des biens (à l'initiative du diocèse) situés dans les églises de la paroisse de Sainte Marie en Combrailles. La liste des informations reprises sur la fiche de chaque objet « enregistré » ainsi que les procédures appliquées. Plus de 3000 fiches sont déjà établies pour les 35 édifices religieux de la paroisse (environ 120 fiches par édifice), soit les 2/3

de l'inventaire. Un aperçu des principales techniques de restauration des œuvres d'art a ensuite été présenté par Mme Guillaume, restauratrice d'œuvres d'art à Pionsat. Le colloque, suivi par 28 personnes, s'est clôturé par un apéritif et un repas.

DE L'ART À PIONSAT

L'ouverture de la boutique est toujours attendue et accueillie avec autant d'intérêt par les visiteurs.
2018 a été une année riche en rencontres avec la découverte de nouveaux talents. Avec l'aide de la municipalité et du Conseil départemental (DALD), de nouveaux temps d'exposition ont pu avoir lieu.
Les JEMA - Journées Européennes des Métiers d'Art - se sont déroulées sur 3 jours dans l'enceinte du château. Lieu qui a permis de recevoir 77 enfants de l'école primaire de Pionsat. Tout au long de la journée, par petits groupes, ces derniers ont pu découvrir le travail de l'association. Avec l'aide et la confiance de Mme James et des accompagnatrices, tous ont participé avec beaucoup de plaisir. Par ailleurs, durant tout le week-end, c'est un public très nombreux et venu de tous horizons qui a poussé les portes du château.
Comme chaque année, plusieurs centaines de visiteurs, malgré la chaleur, se sont déplacés pour entrer « Chez la Suzanne ». « De l'Art à Pionsat » a changé d'adresse en décembre 2018 et s'est installée dans un nouveau lieu, tout aussi emblématique du bourg, « le Bar de L'Enfer ». Au nom des membres de l'association, Mme Wagner promet encore de belles surprises en 2019 et remercie les visiteurs pour l'intérêt qu'ils portent à l'association et à ses activités ainsi qu'à toutes les personnes, qui, par leur soutien et leur aide inconditionnels, l'aident à faire connaître les créations et les artistes locaux.

UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE PIONSAT

L'UCAP a organisé plusieurs manifestations qui ont participé à l'animation de la commune : la fête de la musique le 22 juin sur la Place de l'Eglise. Cette soirée-concert avec stand restauration et buvette a été animée de 20 h à minuit avec des groupes musicaux associatifs locaux (La bourrée de Vergheas, Les Cannotiers….) et des groupes semi-professionnels (Les Duos d'En Bas et les Zincs d'Ici). Environ 300 personnes ont assisté à cet évènement.
À l'occasion de la fête patronale, l'UCAP a mis en place et assuré la sécurité de la course cycliste du 15 septembre de 14h à 18h avec la participation de l'Union Vélocipédique de St Eloy les Mines. Elle a réuni 80 coureurs de niveau départemental avec 3 courses regroupant les différents niveaux représentés.
Enfin, le vendredi 21 décembre, une animation commerciale de noël a été organisée sur le marché de Pionsat avec la dégustation du traditionnel vin chaud du Père Noël et d'huîtres. Une tombola a été organisée avec la contribution des commerces et artisans de Pionsat (de nombreux cadeaux ont été gagnés).

L'AMICALE DES CYCLISTES

Accueillant de nouveaux membres venus des communes environnantes, le club pionsatois étoffe ses activités d'année en année, permettant à tous de participer à des organisations variées du printemps jusqu'à l'automne, alliant l'activité "vélo" pour ses licenciés et la randonnée pédestre pour les accompagnateurs.
Ainsi, cette année, les adhérents ont pu choisir entre des concentrations cyclistes à Saint-Priest-des-Champs ou à Saint-Hilaire, des cyclosportives comme l'Ardéchoise ou Les Copains, des séjours sur la Via Rhôna dans la région du Bugey ou près de Vallon-Pont-d'Arc en basse Ardèche, et même des voyages à l'étranger par un raid traversant le Benelux organisé en commun avec un groupe de Hollandais ainsi qu'un séjour en Allemagne dans le cadre du jumelage entre les communes de Wissmanndorf et Montaigut-en-Combraille.
Pour l'année qui vient, le programme d'activités démarrera dès avril avec la concentration "Pâques en Provence" près de Sisteron puis par un séjour en Espagne aux alentours de Figueras début mai. Le mois de juin, le plus prolifique, proposera la participation libre à plusieurs cyclosportives dont La Volcane, nouvellement créée autour de Volvic

et un voyage d'une semaine à travers les Alpes suisses jusqu'à la région des lacs en Italie. Quant à la traditionnelle sortie de mi-juillet, elle pourrait se faire dans les environs de Mende en Lozère où l'Amicale n'a jamais roulé. Enfin, pour la venue en septembre du groupe des Hollandais, plusieurs sorties sont à prévoir pour leur faire découvrir notre région et apprécier notre gastronomie.
Dernier fait remarquable, quelques vélos à assistance électrique sont apparus dans le club, permettant à leurs propriétaires, jusque-là simples accompagnateurs, de participer pleinement à l'activité cycliste.

LA COMBRAILLE VIVE

Forte de son succès à Pionsat fin 2017 avec son spectacle « Pilote de guigne », La Combraille Vive a décidé de reprendre la route pour l'année 2018. C'est ainsi qu'au cours de l'année, la troupe et son « Pilote » se sont posés dans les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier et de la Creuse. La Combraille Vive a su apporter plaisir et bonne humeur à ses nouveaux spectateurs qu'ils soient de Vitrac, Charron, Néris les bains, Saint Eloy les Mines ou de Chatel Guyon pour une grande première. En résumé, 14 représentations pour ce spectacle et « encore une année bien remplie de rires, de partage et de rencontres » confie Christophe DUBOISSET, le Président de la troupe. En octobre dernier, avec le concours du département et de la commune de Pionsat, l'association a également organisé une soirée théâtrale dans le cadre des Automnales.

C'est avec joie que la troupe vous donne rendez-vous en octobre prochain à Pionsat pour le lancement de son nouveau spectacle. Il est possible de suivre la Combraille Vive sur sa page Facebook.

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pionsat a organisé pour la seconde fois le bal du 13 juillet après le feu d'artifice ; quasiment 300 personnes sont venues s'amuser à la salle des fêtes de Pionsat. Le concours de pétanque n'a pas eu lieu cette année par manque de disponibilités de la part des membres de l'association. Une matinée Portes Ouvertes a eu lieu le 4 novembre en collaboration avec la Mairie de Pionsat et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Cette matinée a permis à la population de découvrir les gestes de premiers secours, les locaux de la caserne, les différents véhicules et les missions des sapeurs-pompiers. La nouveauté cette année : la traditionnelle truffade a eu lieu à la salle l'@robase à Pionsat le 17 novembre. Environ, 160 personnes étaient présentes à cette soirée.

LES PARENTS D'ÉLÈVES

Cette année encore, l'association des parents d'élèves de Pionsat a organisé de nombreuses animations. Tout d'abord, la vente de bulbes de fleurs à l'automne, puis des chocolats de la chocolaterie de Biollet en fin d'année. Cette action a été suivie en février d'un grand loto, le traditionnel repas à thème en mars, et un carnaval début avril, l'occasion pour petits et grands de se déguiser et de défiler dans les rues de Pionsat. Début juin, a eu lieu une randonnée et l'année scolaire s'est clôturée avec la kermesse de l'école. Grâce aux bénéfices perçus, l'association a pu financer en partie les sorties pédagogiques, à savoir un voyage en Italie et en Vendée et une sortie canoë pour le collège. Au primaire, les classes de PS, MS et des CP ainsi que les CM1 et CM2 ont pu découvrir Vulcania. Quant aux classes de GS, CP, CE1 et CE2, ils sont allés découvrir Digoin.

AVENIR COMBRAILLE FOOTBALL

Après plus de 10 années d'existence, Avenir Combrailles Football, école de foot labélisée, consacrée à l'apprentissage du foot pour les jeunes, tire encore une fois son épingle du jeu, malgré les difficultés rencontrées :

- Effectifs en très forte baisse
- Manque de bénévoles, prêts à donner de leur temps pour encadrer ces jeunes, et leur donner l'envie de jouer.

Cette année, l'ACF a dû encore se séparer de 2 équipes de jeunes pour ce motif.

Malgré tout, le club rebondit et poursuit son action avec :

- 1 équipe U18, qui évolue en deuxième division de district
- 1 équipe U18 filles, qui évolue cette année en championnat seniors à 8.

Les entraînements et matchs ont toujours lieu sur les stades de Pionsat et Marcillat. Les dirigeants accueillent dans la convivialité les joueurs débutants et les personnes disposées à s'investir dans l'encadrement.

Contact : Jean Christophe Grouy : 06 82 69 39 26

ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

2018 était l'année du centenaire de la création de la Ligue contre le Cancer au niveau national, l'antenne locale a donc organisé plusieurs manifestations pour célébrer cet anniversaire. Le dimanche 18 mars, les chorales « Diapason » de Montaigut et « A tout Chœur » de Villosanges, les apprentis chanteurs de St-Maurice et les musiciens de la Bourrée de Vergheas se sont produits bénévolement à la salle l'@robase de Pionsat devant un public conquis. Le samedi 28 juillet, l'antenne a organisé son repas annuel dansant à la salle des fêtes de St-Hilaire. Au cours de la soirée, le tirage de la tombola proposée pendant le mois de juillet a fait de nombreux heureux : entrées de parcs, lots offerts par les commerçants locaux, …, soit une cinquantaine de cadeaux pour le plaisir des grands et des petits. Le dimanche 7 octobre, dans le cadre de l'opération « octobre rose » destinée à lutter contre le cancer du sein, une marche avec deux circuits balisés de 5 et 10 km a été proposée sur la commune de Château sur Cher. Marcheurs et bénévoles se sont ensuite retrouvés pour terminer cette saison autour d'un buffet froid. L'ensemble des bénéfices de ces différentes manifestations, soit 4 000 € environ, a été reversé au comité du Puy de Dôme et contribuera ainsi à poursuivre ses trois missions : recherche, prévention et aide aux malades. Pour 2019, les bénévoles ont déjà prévu de proposer la marche et le repas annuel au printemps (avril ou mai) ainsi qu'un spectacle musical ou théâtral à l'automne (octobre ou novembre) et invitent toutes les personnes désireuses de participer à leurs activités à se faire connaître.

ASSOCIATION GERMINAL

Initiation danses folkloriques pour les enfants : Chaque dimanche, de 11h à 12h, « Germinal » assure une initiation aux danses folkloriques d'Auvergne du Berry et Limousin aux enfants à partir de 4 ans. 11 enfants se sont inscrits cette année, accompagnés de 2 formatrices danseuses et d'un accordéoniste. Danse du mardi : Chaque mardi, dans l'ancienne salle des fêtes de Pionsat, l'association continue d'organiser également une initiation aux danses folkloriques dirigée par Pascale LARUE avec la participation des musiciens des « Bitous » de 20h à 21h. La soirée se termine par un repas partagé. Séjour de vacances à Millau : En collaboration avec le groupe folklorique « les Bitous », l'association a organisé un séjour vacances excursions découverte du 13 au 17 août dans la région de Millau et les gorges du Tarn. Il y a eu 24 participants dont le groupe d'enfants de la danse du dimanche matin. Tous étaient logés à St Geniez de Bertrand dans une ancienne école transformée en gîte. Le groupe a été enchanté du séjour qui s'est déroulé dans une bonne ambiance au cœur d'un site exceptionnel, aux paysages grandioses et sous un soleil radieux. Les déplacements étaient assurés en voitures particulières. Bal folk gratuit : le mardi 21 août, toujours avec la collaboration des « Bitous », « Germinal » a organisé un bal folklorique à la nouvelle salle des fêtes de Pionsat. La scène était ouverte aux musiciens volontaires. Le groupe « les Bitous », plusieurs musiciens de Montluçon, de Fernoël et le groupe complet « la bourrée de Vergheas » étaient présents pour l'occasion. De nombreux danseurs locaux et d'autres personnes venues de loin ont ainsi profité des danses diverses et animées. Concerts : « Germinal » n'a pas réalisé de concert en 2018 mais ses membres préparent un nouveau programme de concerts pour cette année. Le thème « autour de Félix Leclerc » s'annonce intéressant, il est notamment prévu un répertoire de chansons connues et moins connues. L'interprétation de productions d'autres chanteurs est également en projet.

LES AMIS DU CHÂTEAU DE PIONSAT

Dimanche 05 août 2018 a eu lieu la traditionnelle Fête Brocante des Amis du Château de Pionsat. Pour la XXe année consécutive, le premier dimanche d'août a connu les affluences des jours de fête. De la place au Fil jusqu'à la cour du château, en passant par la place de l'Église, la rue de l'Enfer et la rue Saint-Bravy, les étals se sont montés dès 6 heures du matin. Une fois ce premier travail accompli, chaque exposant a pu profiter d'un café offert par l'association. Malgré la forte chaleur, exposants et visiteurs étaient au rendez-vous. Il faut dire que les animations et les propositions faites par Les Amis du Château de Pionsat ne manquaient pas. En effet, outre le plaisir de pouvoir chiner la ou les bonnes affaires, l'association avait convié peintres et photographes au château de Pionsat pour une grande exposition. Ainsi, l'aile médiévale accueillait les œuvres photographiques de Jean-François Cancellieri et les peintures de Mesdames Madeleine Paupert et Paulette Demonteix ; de Messieurs Arnaud Guibé et André Thaeller ; de Mesdames Christiane Mougel et Mme Chantal Martinet et une peinture de profil déposé par Monsieur Pierre Bouvier. L'aile renaissance quant à elle permettait d'admirer les œuvres de Messieurs Christian Trameçon, Patrick Maillet et de Hrasarkos, peintre arménien tout juste installé dans notre belle région et dont la notoriété dépasse les frontières hexagonales. Les enfants n'étaient pas oubliés et pouvaient profiter d'une promenade en calèche dans les rues du bourg. De

plus, la journée fut agrémentée de plusieurs intermèdes musicaux chantés et joués à l'orgue de barbarie. Côté restauration et rafraîchissements, la buvette des Amis du Château - installée cette année a proximité immédiate de la mairie - a connu une forte affluence. Le pic de fréquentation eu lieu au moment du déjeuner. En effet, les bénévoles proposaient une formule complète plateau-repas : sandwich, frites, boisson et dessert ! Nombreux ont été ceux venus déjeuner et prendre d'assaut les tables et chaises installés à l'ombre des parasols. L'association des Amis du Château de Pionsat remercie vivement les nombreux bénévoles qui ont su se succéder tout au long de la journée et accomplir avec efficacité et bonne humeur un travail indispensable. La réussite de la Fête-Brocante de Pionsat est aussi la leur. A l'année prochaine !

L'UNION SPORTIVE MARCILLAT-PIONSAT

Une bonne première saison a été réalisée par l'US Marcillat-Pionsat depuis la fusion. L'équipe A loupe de très peu la montée, pour 2 petits points exactement, après n'avoir subi qu'une seule défaite sur toute la saison mais concédé trop de matchs nuls. L'équipe B a réalisé un excellent début de saison et a disputé la première place à l'AS Villebret jusqu'à la trêve hivernale. Malheureusement, cette équipe, régulièrement amputée de certains de ses meilleurs éléments afin de pallier aux absences en équipe supérieure, n'a pas pu jouer ses chances de disputer l'accession. Une saison beaucoup plus délicate pour l'équipe 3 qui, beaucoup trop dépendante des absences en équipes 1 et 2, s'est retrouvée 2 fois forfait et 3 fois à devoir disputer des rencontres en infériorité numérique, mais les joueurs de cette équipe 3 ont eu à cœur de ne jamais baisser les bras et se sont battus pour emmener leur équipe au terme du championnat. Félicitations à eux !!

Concernant les festivités, après son tournoi de sixte le 10 mai 2018 qui s'est déroulé dans un bon esprit de convivialité, l'USMP a organisé un loto à Marcillat en Combraille qui a rencontré un joli succès avec plus de 200 participants et comme le club est né de la fusion entre Marcillat et Pionsat, l'USMP souhaite organiser un second loto, cette fois-ci à Pionsat, en février et espère qu'un maximum de Pionsatois et également de Marcillatois viendront apporter leur soutien afin que cette journée soit une réussite.

LA RAQUETTE PIONSATOISE

La Raquette Pionsatoise, dépassant pour la première fois en 2018 la centaine d'adhérents et ayant déjà pour la saison 2019 renouvelé plus de 90% de son effectif, s'installe comme le club de tennis de référence à l'ouest du bassin riomois. La politique sportive du club s'articule autour de 2 axes, eux-mêmes étroitement liés : l'école de tennis et la pratique de la compétition. L'école de tennis animée par l'enseignant Olivier Ravet, brevet d'état, profite à 78 joueuses et joueurs, jeunes et adultes, répartis sur un peu plus de 19 heures hebdomadaires. Un effort est fait en 2019 pour incorporer dans les groupes d'adultes les jeunes les plus engagés et déjà repérés. De plus, cette année, Olivier et le club sont à l'initiative d'un circuit des Combrailles à destination des débutants dont la première étape aura lieu le 9 décembre 2018 à Pionsat avant 4 autres dates dans les clubs voisins : il s'agira de plateaux ludiques et pédagogiques orientés vers la découverte de la compétition pour les plus jeunes. La compétition à la Raquette Pionsatoise se pratique en équipes (séniors, vétérans, et jeunes de différentes catégories d'âge) et à titre individuel (tournoi interne aux adhérents en mars et tournoi « open » en août). En 2018, l'équipe 1 sénior accédait à la régionale 2 après une présence déjà ininterrompue depuis une vingtaine de saisons au niveau régional, les 4 autres équipes se répartissant en 1ere et 2e divisions départementales. La saison 2019 voit la création de 3 nouvelles équipes : une féminine +35 ans, une équipe 11/12 ans et une 5eme équipe masculine sénior. De plus, le tournoi interne crée, dans une ambiance conviviale, une saine émulation entre les adultes et les jeunes du club. Quant au tournoi d'août dont le succès ne se dément pas (125 participants en 2018), il se complète désormais d'un tableau 13/14 ans en plus de l'épreuve principale, le tableau senior se terminant par une belle 'vitrine' d'une dizaine de joueurs de 2e série. Enfin la Raquette Pionsatoise n'oublie pas de réchauffer les cœurs en hiver avec un après-midi goûter de Noël pour les enfants de l'école de tennis et sa festive et désormais traditionnelle soirée choucroute début mars.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, la commune a commémoré les Armistices du 8 mai 1945 qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale et du 11 novembre 1918 à celle de la Première Guerre mondiale.

Le dimanche 11 novembre 2018 à 11h15, les cloches ont sonné 11 minutes en pleine volée pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la 1ère Guerre mondiale. Aucune commune de France n'a été épargnée par ce conflit qui restera l'un des plus meurtriers de l'histoire. Aussi, à l'occasion de ce centenaire, le maire et son conseil municipal avaient convié les anciens combattants, les porte-drapeaux, les pompiers, les gendarmes et tous les pionsatois à se rendre au monument aux morts pour rendre hommage aux "morts pour la France." La commune de Pionsat a marqué cet événement d'une manière particulière : le nom des soldats inscrits sur le monument aux morts et des textes ont été lus par les élèves de l'école primaire et la lecture de quelques lettres poignantes de soldats – dont des pionsatois - a été effectuée par cinq membres de la troupe de théâtre "La Combraille Vive". Lors de cette cérémonie, des gerbes ont été déposées au monument aux morts et au cimetière.

L'AMICALE LAÏQUE

Le bilan est particulièrement positif pour l'Amicale Laïque en terme d'effectifs puisque l'association compte 136 adhérents. Petits et grands participent activement et avec assiduité aux activités suivantes : accro-gym, gym d'entretien, gym douce, danse de salon, modern jazz, dessin, musique, peinture et récemment fit steps, zumba et boxe qui remportent un vif succès. Succès que l'on doit à des intervenants sérieux qui proposent des cours de qualité tout au long de l'année, qui s'adaptent au public et qui donnent l'envie de pratiquer un loisir dans la bonne humeur ! Parmi les événements marquants de l'année 2018 organisés par l'Amicale, on notera les galas de danse et de gym en janvier, mai et juin, le quizz en mars et les retransmissions sur écran géant des matchs de la coupe du monde de football en juin et juillet à l'@robase, qui ont fait déplacer de nombreux Pionsatois, supporters des Bleus. Depuis l'automne dernier, l'association diffuse également des films récents. Une fois par mois, il y a donc « soirée cinéma » à l'@robase. Les films à l'affiche sont communiqués à la population plusieurs semaines à l'avance. L'Amicale Laïque a aussi pour projets cette année d'organiser une soirée karaoké en février, une nouvelle soirée quizz en mars et un gala multi activités en juin. Bravo à tous les membres pour leur dynamisme !

DEUX SAPEURS-POMPIERS SUR « LES CHAMPS-ELYSÉES » LE 14 JUILLET

Fait exceptionnel, deux sapeurs-pompiers du même centre de secours – en l'occurrence de Pionsat - ont été choisis pour représenter le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme (SDIS), le Groupement Nord, la compagnie de Saint-Eloy-les-Mines au défilé national des Champs-Elysées, le 14 juillet 2018. Il s'agit du Lieutenant Fabrice Berger et du caporal Romain Peyronnet, Ce choix constitue en soi une reconnaissance de leur investissement personnel. Une médaille de Bronze de l'Union Départementale du Puy De Dôme et une lettre de félicitations de la part du SDIS 63 leur ont été remises.

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le 15 Août, la kermesse s'est enrichie cette année d'un stand vide grenier alimenté par de généreux donateurs. Le repas sous les arbres a battu son plein, il faut dire que le soleil était de la partie après une éclipse de 3 ans. Auto Rétro Club Gervaisien a assuré un magnifique défilé de voitures anciennes et lustrées pour l'occasion que les propriétaires ont été fiers de présenter à un public curieux. De gais flonflons ont animé cette belle journée avec l'orgue de barbarie de M. CLAUX et le violon de Fredo. Les tournois de babyfoot et de ping-pong se sont également déroulés dans la bonne humeur. Les enveloppes, toutes gagnantes, ont remporté un grand succès. Le 27 octobre, l'AEP s'est réjouie d'une belle assistance autour de l'annuel repas moules-frites avec animation dansante assurée par Karine RAY. Toutes les tables étaient retenues et c'est un beau kaléidoscope de danseuses et danseurs venus de PIONSAT et des contrées voisines qui ont passé une excellente soirée.

La location de la salle de l'AEP connaît toujours un attrait pour les fêtes de famille et les différentes occasions de se réunir. Il est rappelé que le tarif de cette location est inchangé, à savoir 110 € + 50 € pour le chauffage si besoin. Ce tarif s'applique pour une soirée ou une journée. Il est convenu que la salle est toujours prêtée gracieusement aux associations qui en font la demande. L'AEP va améliorer le look de cette salle en changeant les portes extérieures en bois par des portes mieux isolées en aluminium.

Pionsat.fr
Depuis 2013 la commune de Pionsat possède un site internet (www.Pionsat.fr) qu'elle a rénové en 2018. Depuis cette année, elle est aussi sur les réseaux sociaux et notamment sur FaceBook. La présence de la commune sur ces deux médias permet d'informer les habitants tout au long de l'année sur l'actualité communale.

Cahier de doléances et de propositions
Dans le mouvement de contestation général initié par la mobilisation des gilets jaunes à l'automne, la commune de Pionsat a ouvert en décembre 2018 un « Cahier de doléances et de propositions » sur lequel chacun peut s'exprimer sur la situation actuelle du pays.

Achat d'eau
La commune de Pionsat a renouvelé en 2018 sa convention de vente d'eau à la commune de Saint-Maigner pour desservir certains hameaux.

Elections européennes
Agenda : Les prochaines élections des députés européens auront lieu le 26 mai 2019.

Site internet de la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy
La communauté de communes du pays de Saint-Eloy possède depuis la fin d'année 2018 son site internet : www.paysdesainteloy.fr. Toutes les informations sur les services sont désormais en ligne.

Fermeture de la perception de Saint-Gervais-d'Auvergne
Depuis le 1er janvier 2019, la perception de Saint-Gervais (Agence du Trésor Public) dont dépend la commune de Pionsat est fermée dans le cadre d'une restructuration du service public des finances. L'activité est transférée à Montaigut-en-Combraille. Rappelons que la perception de Pionsat a été fermée à compter du 1er janvier 2005 et son activité transférée à Saint-Gervais. Ces mouvements de restructuration auront entrainé au final la disparition d'une dizaine d'emplois…

Déchetterie : halte aux voleurs !
Le problème n'est pas nouveau mais, ces dernières années, on note une répétition d'intrusions dans les déchetteries du secteur pour la récupération sauvage de ferraille. Ces intrusions sont à l'origine de dégradation et peuvent aller plus loin en cas d'altercation. Ainsi au printemps dernier le maire de Pionsat a pris sur le fait un voleur de ferraille qui, surpris, s'est montré particulièrement agressif. Une plainte a été déposé et le voleur a été retrouvé et condamné. Au cours de l'année, la gendarmerie est intervenue dans plusieurs déchetteries du secteur et a procédé à des arrestations. Le maire rappelle donc que l'accès à la déchetterie est interdit en dehors des horaires d'ouverture et tout prélèvement d'objets s'apparente à un vol. Des plaintes seront déposées systématiquement pour les intrusions, les vols et les dépôts sauvages aux abords comme dans la campagne.

HOMMAGE À GASTON MASCLAUX

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de M. Gaston Masclaux.
Né le 05 septembre 1935 à St Etienne de Vigant (43), il s'est éteint le 11 novembre dernier à l'EHPAD « La Louisiane » où il y avait été accueilli 7 ans plus tôt.
Gaston Masclaux a effectué son régiment aux 15e et 6e bataillon des chasseurs alpins de Grenoble et a été rappelé pour l'Algérie d'avril à novembre 1956. Originaire de Haute-Loire et titulaire d'un CAP de chaudronnier, il s'est marié avec Ginette en 1957 et s'est installé à Pionsat en tant que plombier-chauffagiste. Au service de ses clients qui ont apprécié pendant plus de 30 ans ses compétences, il s'est également engagé au secours des personnes et des biens en intégrant le corps des sapeurs-pompiers de Pionsat le 1er juillet 1960. Ayant à cœur ses missions en tant que soldat volontaire du feu, il est devenu sous-lieutenant en 1978 puis Chef de centre en 1988. Lieutenant honoraire en 1994, il a finalement été nommé Capitaine en 2000. Par ailleurs, il a été élu conseiller municipal au maire de Pionsat, Pierre Maymat, de 1995 à 2001. Gaston Masclaux fut honoré à plusieurs reprises de la médaille du travail en argent en 1980, vermeil en 1985 et or en 1994.
C'est donc une figure locale appréciée qui nous a quitté. Pour avoir œuvré de longues années comme pompier volontaire au service de notre communauté ainsi qu'en qualité d'élu municipal, nous souhaitons par ces quelques lignes lui adresser un ultime témoignage de notre profonde reconnaissance.

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances
MELON Tiago – FARGHEN Côme – GANGOO Lola – ROMAND Enzo - GENEBRIER Mathias - GENEBRIER Nathan
ROUSSILLE CHEVALIER Mila - LEYGNAC Pierre

Décès
Mme RIFFAUD Caroline, Victorine || Mme PERRIER Yvette, Antoinette, Claudine épouse Dubosclard
M. AUCOUTURIER Emile, Marius || M. HENNEQUEZ Christian, Jean - Mr COTAR André, Jean
M. PARDOEN Marcel, Pierre, Augustin || Mme VIDAL Claude, Marie, Gilette épouse Laederich
M. BOUSSANGE Albert, Guy || M. AUBERGER Jean, Eugène
Mme ROUSSELLE Marie-Françoise, Paulette, Andrée épouse Fischer || Mme CHANONAT Félicie, Simone épouse Berthon
M. MASCLAUX Gaston, René || Mme BOURDIER Jeannine, Simone épouse Bouvier
Mme NODARI Christiane, Charlotte, Lucienne épouse Bart || M. CAMPEDEL Thierry, Michel, Pierre
Mme VERGE Jeanne, Marie, Gisèle épouse Tixier || Mme ANDRIVON Ginette épouse Bourdier || M. BOURDIER Paul Guy

Construction d'un nouveau quartier rue Michel de l'Hospital en 2019

Informations Pratiques

La Mairie

1 place de l'Église - 63330 Pionsat
Tél. **04 73 85 61 56**
www.pionsat.fr
mairie.pionsat.63@wanadoo.fr

Ouverture au public

lundi 13h30-17h
du mardi au vendredi 8h30-12h & 14h-17h
samedi 9h-12h

wifi gratuit sur la place de l'Église

Bulletin Municipal février 2019

- Directeur de Publication
  Jérôme Gaumet
- Crédit Photos
  Mairie de Pionsat
- Conception & Impression
  Agence iCombrailles - Pionsat - 04 73 52 33 42
- Tirage
  650 exemplaires